LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

1870 1970

Vol. 58—No 13 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 24 JUIN 1970 PRIX 10c

Le journal change d'imprimeur, de local et peut-être de format

Des changements subits se produiront ces jours-ci au journal. Etant forcé de s'adresser à un autre imprimeur à cause des taux trop élevés exigés par l'imprimeur actuel, Canadian Publishers Limited (1970), notre hebdomadaire devra aussi transporter ses bureaux ailleurs. Le déménagement se fera d'ici au 4 juillet, c'est-à-dire durant la semaine de vacances du journal (mais non de son personnel d'administration et de mise en page).

Nos bureaux seront installés temporairement dans l'édifice vacant du Juniorat des Oblats, au 340, boulevard Provencher, à St-Boniface. Cela voudra dire un nouveau numéro de téléphone et une nouvelle adresse postale. Nous les ferons connaitre dès que nous aurons emménagé.

Nous prions donc les lecteurs et amis de La Liberté et le Patriote ainsi que les annonceurs de bien vouloir nous excuser si ce contre-temps subit nous empêche de les servir de notre mieux. Car, il faut le dire, ce déménagement ne sera pas sans nous embarrasser énormément, tant au niveau de la rédaction et de la mise en page qu'au niveau de l'administration.

Il nous faudra, entre autres, devancer l'heure de tombée du journal au mardi midi. Ce qui veut dire que tout courrier qui ne nous sera pas parvenu le lundi matin devra être reporté à l'édition de la semaine suivante. Les annonces devront être entrées dès le lundi après-midi à 4 h au plus tard.

Nous prévoyons aussi devoir utiliser le format "tabloïd", c'est-à-dire, la moitié du format ordinairement adopté pour les journaux. Ainsi, le contenu sera réparti sur 24 demi-pages au lieu de 12 grandes pages. Ce qui veut dire des modifications dans la présentation et la mise en pages. En somme, beaucoup de changements en peu de temps.

Nous voulons ici remercier les employés et les contre-maitres de l'atelier de Canadian Publishers Limited (1970) pour la collaboration indéfectible qu'ils ont assurée pendant des années à la rédaction de La Liberté et le Patriote. Leur compétence technique et leur souci du travail bien fait ont été l'épine dorsale de notre journal. C'est avec un vif regret que le rédacteur se voit départi de leur aide si précieuse. Il leur souhaite cependant beaucoup de succès et il espère que le départ du journal n'aura pas de malheureuses répercussions sur les employés de l'imprimerie que nous quittons.

Le prochain numéro de La Liberté et le Patriote paraitra donc le 8 juillet, dans de nouvelles conditions de travail et sous une nouvelle forme. Nous comptons sur l'indulgence des lecteurs dans l'éventualité ou des contre-temps plus ou moins sérieux se produiraient. Nous chercherons à y remédier le plus rapidement possible. Entre-temps, nous espérons que les changements s'effectueront sans trop de heurts.

Le nouveau gérant du Festival du Voyageur



M. François Druwé signe son contrat de gérant du Festival en présence du maire Ed Turner, de St-Boniface (à gauche), et du magistrat Robert Trudel, président du Comité du Festival du Voyageur.

Amendement à la loi scolaire

Le français et l'anglais sur un pied d'égalité comme langues d'enseignement dans les écoles

Le gouvernement manitobain vient de présenter en deuxième lecture un projet de loi qui amende la loi scolaire existante relativement à la langue d'enseignement et établit, à toutes fins utiles, le français et l'anglais sur un pied d'égalité comme langues d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba. De plus, la loi prévoit la création de deux comités consultatifs distincts pour traiter des questions relatives soit à l'enseignement en français, soit à l'enseignement en anglais. La loi présente également les modalités qui permettront l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue d'enseignement.

Le projet de loi n'indique aucune restriction ou limite de temps dans l'utilisation de l'une ou l'autre langue comme langue d'enseignement. Il précise seulement que l'anglais sera un sujet de classe obligatoire pour les élèves de la 4e à la 12e, là où le français sera la langue d'enseignement. Mais on ne sera pas obligé de l'enseigner avant la 4e année.

En dernière heure

L'horaire du 1er juillet à CBWFT ayant été changé, veuillez surveiller les changements qui seront indiqués à la télévision.

Par ailleurs, il sera permis d'utiliser d'autres langues que le français ou l'anglais, durant la période autorisée pour l'enseignement de la religion, et encore avant ou après les heures réglementaires de cours. Le ministre de l'Education pourra également autoriser l'enseignement de ces langues durant d'autres périodes de classes.

Voici les principaux passages de ce projet de loi dit "Bill 113".

Article 1

". . . Etant les deux langues dont il est fait mention dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, l'anglais et le français sont les langues d'enseignement dans les écoles publiques."

Comité consultatif de la langue française

Art. 5 — Le ministre établira un comité (qui sera connu sous le nom de "Comité consultatif de la langue française"), composé de neuf personnes, auquel il pourra soumettre les questions relatives à l'usage du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques.

Les membres du Comité

Art. 6 — Les membres du Comité consultatif de la langue française, dont

a) deux seront choisis parmi pas moins de quatre personnes présentées par l'Association des Commissaires d'école de langue française du Manitoba;

b) deux seront choisis parmi pas moins de quatre personnes présentées par les Educateurs Franco-Manitobains; et

c) deux seront choisis parmi pas moins de quatre personnes présentées par le Collège de St-Boniface;

seront nommés par le ministre, selon le mandat qu'il pourra déterminer.

Le Conseil des langues

Art. 7 — Le Comité consultatif de la langue anglaise et le Comité consultatif de la langue française constituent ensemble un conseil qui sera connu sous le nom de "Conseil des langues d'enseignement" auquel on pourra soumettre les questions concernant l'application de cette section.

L'usage de l'anglais ou du français comme langue d'enseignement

Art. 8 — Dans tout district scolaire, division scolaire ou région scolaire, où

a) dans une classe élémentaire, il y aura 28 élèves ou plus qui pourront être réunis en groupe pour fin d'enseignement;

b) dans une classe secondaire, il y aura 23 élèves ou plus qui pourront être réunis en un groupe pour fin d'enseignement;

et dont les parents désirent qu'ils soient enseignés dans une classe où l'anglais ou le français, selon le cas, est utilisé comme langue d'enseignement, le conseil du district scolaire, de la division scolaire ou de la région scolaire, pourra, et à la requête des parents de ces élèves qui demanderont l'usage de l'anglais ou du français, selon le cas, comme langue d'enseignement pour ces élèves, devra réunir ces élèves en une classe pour fin d'enseignement et pourvoir à l'utilisation de l'anglais ou du français, selon le cas, comme langue d'enseignement dans la classe.

Cas des élèves moins nombreux

Art. 9 — Là où le nombre d'élèves concernés est inférieur aux nombres mentionnés dans l'article 8 comme conditions requises pour l'application de ladite section, le ministre pourra, quand il le jugera pratique et après consultation (de l'un ou l'autre Comité, selon le cas), exiger du conseil d'un district scolaire . . . qu'il fasse des arrangements pour l'utilisation de l'anglais ou du français comme langue d'enseignement dans n'importe quelle classe.

La langue d'administration

Art. 10 — L'administration et la direction d'une école publique seront conduites en anglais ou en français selon que le ministre aura pourvu par des règlements.

L'anglais comme sujet d'enseignement

Art. 11 — Nonobstant toute autre clause dans cette loi, l'anglais

a) pourra être un sujet d'enseignement dans n'importe quelle classe; et

b) sera un sujet d'enseignement dans toutes les classes de 4e (à la) 12e année, là où le français est utilisé comme langue d'enseignement.

Ententes entre les conseils scolaires

Art. 12 — Le conseil d'un district scolaire (. . .) peut conclure une entente avec le conseil d'un autre district scolaire (. . .) afin d'assurer conjointement des classes dans lesquelles la langue d'enseignement utilisée est l'anglais ou le français, selon le cas, et les élèves de ces classes peuvent être inclus dans le nombre requis pour satisfaire aux exigences de n'importe quelle clause de cette section ou aux règlements.

Commentaires sur le projet de loi 113

• Une abrogation de la loi de 1916: l'avenir est enfin entre nos mains
• Un pas de géant vers un Canada bilingue
• Reconnaissance sans équivoque de l'égalité des deux langues officielles

Tout en faisant quelques réserves sur certaines clauses du nouveau projet de loi sur les langues officielles de l'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba, quelques personnalités du Manitoba français ont été unanimes à déclarer, dans des interviews accordées à La Liberté et le Patriote, que le "Bill 113" constitue un "événement important" pour le Manitoba et le Canada tout entier.

Le président de la S.F.M.

"C'est une abrogation de la loi de 1916 qui avait banni le français de nos écoles, a affirmé M. Etienne Gaboury, président de la Société Franco-Manitobaine. Voyant dans le projet de loi une "acceptation officieuse" du principe du bilinguisme au Manitoba, M. Gaboury a affirmé que c'était là un "événement très important". "L'avenir est enfin remis entre nos mains, a-t-il ajouté. C'est en quelque sorte un défi qui nous est posé à nous-mêmes. A nous d'en assurer le succès.

Selon M. Gaboury, "c'est un nouvel esprit qui se manifeste au Manitoba, un esprit d'identité canadienne qui émerge à la surface et qui donne l'espoir que le Canada tout entier s'éveille enfin à son identité propre".

Le président de l'ACELM

Parlant en son nom strictement personnel, le président de l'Association des Commissaires d'école de langue française du Manitoba, M. Fernand Paquin, est d'avis que l'amendement apporté par le projet de loi 113 constitue "un pas de géant dans le développement du Manitoba et du Canada tout entier comme pays vraiment bilingue".

M. Paquin trouve "particulièrement pratiques" les articles 3 et 6, 11 et 12 traitant respectivement des Comités consultatifs des langues, de l'enseignement en français de la 1ère à la 12e année, et de la collaboration entre les districts scolaires. Mais il croit que l'article 8 traitant du nombre spécifique d'élèves ne distingue pas assez entre "classe" et "année".

"Le projet de loi mérite l'appui de tous les Franco-Manitobains et des Anglophones intéressés au développement du Manitoba et du Canada comme pays bilingue, a ajouté M. Paquin. Mais pour mettre le Bill 113 en pratique, continua-t-il, il faudra de la patience et de la collaboration à tous les niveaux, entre parents, commissaires et enseignants". Il a également souligné l'importance de tenir compte du coût de ce programme. La population ne pourrait en porter seule le fardeau.

Les Educateurs Franco-Manitobains

Le président et le vice-président des Educateurs Franco-Manitobains, MM. Roger Fréchette et Paul Baril, ont aussi soumis de longs commentaires à titre purement personnel.

"Le gouvernement manitobain mérite nos félicitations, ont affirmé MM. Fréchette et Baril dans une déclaration conjointe. Cet amendement reconnait l'utilisation du français comme langue d'enseignement et établit sans équivoque le principe d'égalité des deux langues officielles en ce qui a trait à l'enseignement."

"Nous félicitons en plus, ont-ils ajouté, les responsables du bill 113 pour leur souci d'assurer une représentation active des différents organismes franco-manitobains au sein du Comité consultatif . . . Nous voyons là une méthode sûre d'assurer une représentation véritable."

Prévoyant des règlements assez larges pour permettre l'application du bill 113 de façon à faire bénéficier le plus grand nombre possible de francophones, MM. Fréchette et Baril se sont dits plutôt perplexes devant ces pouvoirs dis-

(Suite à la onzième page)

Pas de journal le premier juillet

La fête de la Confédération tombant un mercredi cette année, il n'y aura pas de journal le 1er juillet. Donc, les bureaux de "La Liberté et le Patriote" seront fermés toute la semaine du 29 juin au 3 juillet.

SOMMAIRE

L'ACFC félicite le gouvernement de la Saskatchewan d'avoir désigné de nouvelles écoles bilingues

• Voici le texte d'un communiqué que l'A.C.F.C a publié lundi dernier, 22 juin, à l'occasion de la nouvelle par laquelle le ministère de l'Education de la Saskatchewan a annoncé qu'il avait "désigné" de nouvelles écoles bilingues dans la province.

Une autre étape vient de souligner le progrès de la cause du bilinguisme en Saskatchewan par la promulgation par le Ministère de l'Education de plusieurs nouvelles écoles dites "désignées", ou bilingues, soit Vonda et Ferland, du système des écoles publiques et les écoles St-Paul de Prince-Albert et St-André de North Battleford, du système des écoles séparées.

La langue principale d'enseignement dans ces écoles sera donc le français, à partir de septembre prochain, tout au moins dans une ou plusieurs classes de ces écoles.

Cette nouvelle est accueillie avec satisfaction par l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, qui heureuse de voir ces écoles s'ajouter à la liste de celles qui avaient déjà été "désignées" par le cabinet provincial, soit l'école St-Paul nord à Saskatoon et Pie X à Regina, pour les écoles séparées, et St-Isidore-de-Bellevue, Willow Bunch et Gravelbourg, pour les écoles publiques.

Ces écoles, et celles qui seront classifiées comme "écoles désignées" à l'avenir, contribuent de façon appréciable à améliorer notre système scolaire provincial et offrent aux élèves qui les fréquentent l'occasion d'acquérir une bonne formation bilingue.

L'A.C.F.C. est d'autant plus heureuse de ces décisions et ententes qu'elles répondent aux demandes présentées par elle au nom des parents, depuis de nombreuses années, et que l'A.C.F.C. souligna encore dans un mémoire présenté au gouvernement provincial en avril dernier.

L'A. C. F. C. apprécie beaucoup le travail accompli en ce domaine par l'hon. J. C. McIsaac, ministre de l'Education, et l'en félicite ainsi que les responsables du ministère de l'Education, les Commissions scolaires locales, des systèmes public et séparé, et celles des Grandes Unités. Elle remercie aussi les surintendants, les directeurs d'école et les parents pour le bel esprit qu'ils démontrèrent au cours des divers négociations.

La seule ombre au tableau, du point de vue de l'A.C.F.C., est le refus de la Commission scolaire séparée de North Battleford d'accepter et de recommander que l'école St-André soit "désignée" au complet, c'est-à-dire des classes 1 à 8, et de ne marquer son accord que pour les classes élémentaires, c'est-à-dire de 1 à 6.

L'A.C.F.C. aurait beaucoup apprécié que les classes 7 et 8 de l'école St-André fussent incluses dans le programme des écoles "désignées" et aurait considéré ce geste comme étant très positif et logique. Elle formule ses regrets à cette occasion.

Rappelons que l'école St-André a été fondée, il y a plusieurs années, comme l'école privée bilingue, et à la demande expresse des parents la langue principale d'enseignement y était le français. Toutefois, en raison d'une situation financière difficile, les parents décidèrent, il y a deux ans, d'intégrer l'école St-André au système des écoles séparées. Ce faisant, ils durent se conformer aux normes établies par le ministère de l'Education en matière de langue d'enseignement, c'est-à-dire accepter que l'enseignement en français soit limité à une heure par jour; ils continuèrent toutefois à réclamer que l'enseignement français soit rétabli sur la même base qu'auparavant et ceci dans toutes les classes de l'école.

L'école St-André étant maintenant reconnue "école désignée", cet enseignement, tel que réclamé, deviendrait possible.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan prie la Commission scolaire des écoles séparées de North Battleford de reconsidérer sa décision, et d'inclure les classes de 7e et 8e années dans le cadre de l'école désignée St-André.

L'A.C.F.C. encourage toutes les commissions scolaires à accepter les demandes qu'elles pourraient recevoir en vue de la promulgation d'autres écoles désignées, et aussi d'ajouter progressivement d'autres classes "désignées" à celles qui existent déjà, au fur et à mesure que le programme se développe.

Nous aimerions aussi suggérer que des écoles désignées soit établies dans des régions où la population d'expression française est de faible densité, afin de permettre aux élèves d'expression anglaise d'apprendre l'autre langue officielle du Canada d'une façon plus efficace.

L'A.C.F.C. recommande et espère que l'école française de Saskatoon, telle qu'elle fonctionne actuellement, soit intégrée dans l'un ou l'autre des systèmes scolaires de Saskatoon et qu'elle puisse ainsi continuer l'excellent travail qu'elle accomplit depuis plusieurs années.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan se tient à l'entière disposition du ministère de l'Education, et des Commissions scolaires qui désireront établir des écoles bilingues, en vue de les aider à réaliser ces projets.

Le groupe francophone de la Saskatchewan réussit à maintenir la culture française chez lui. Il désire, maintenant comme par le passé, continuer à partager cette culture avec les autres afin que notre province et notre système d'éducation deviennent un terrain d'entente mutuelle qui permettra une meilleure compréhension réciproque des deux grandes cultures canadiennes, et donnera ensuite une meilleure perception des éléments de valeur que contiennent aussi les autres cultures qui composent la mosaïque canadienne.



Lors d'une réception, vendredi dernier, en l'honneur de M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, et de Mme Bourdon, à l'occasion de leur départ pour la France, l'Alliance Française de Winnipeg leur a présenté des pièces d'art esquimaud. Ci-dessus, M. Bourdon remercie la présidente de l'Alliance Française de Winnipeg, Mme E. Marantz (à droite). Au premier plan, à gauche, Mme Bourdon. — Il y aura quatre ans à la mi-juillet que M. Bourdon a été nommé au Consulat de France à Winnipeg. Il quittera la capitale manitobaine en juillet pour Paris où il sera affecté au ministère des Affaires étrangères.

Soirée des Pionniers à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche 14 juin, à St-Jean-Baptiste, se déroulait le programme préparé en hommage aux pionniers de la paroisse.

La fête débuta à 5 heures par une messe concélébrée par quatre prêtres. L'ordinaire fut pour l'occasion en latin, et l'organiste, Soeur Agathe Dorge, exécuta d'anciens cantiques que les plus âgés avaient tant aimés jadis. A l'homélie, l'abbé David Roy présenta les concélébrants: M. l'abbé A. Brunet, qui fêtait son 50e anniversaire d'ordination sacerdotale; Père M. Rochon, qui quittait la paroisse après un an de vicariat; M. l'abbé U. Lafond, un fils de la paroisse; Monseigneur Lapointe, curé à St-Jean pendant dix ans.

Les gens se rendirent ensuite à la Salle du Centenaire où devait se passer la 2e partie de la fête. Quelques aïeux furent les premiers arrivés. En s'assoyant sur d'anciens fauteuils, disposés pour l'occasion à l'entrée de la salle, ils purent jaser tout en contemplant des esquisses de rouets, de foyers, de "Model T" et, sur une tablette, des bouquets de lilas. Voilà les sujets de nombreux souvenirs et réminescences!

Les convives remplirent bientôt l'entrée et débordèrent dans la salle même. Ce fut une foule gaie, piquée de couleurs vives et plus réjouissante encore par les longues robes de la Belle Epoque que portaient avec une dignité inconsciente les dames charmantes.

Le nombre se multiplia puis, par petits groupes, les invités prirent place aux tables décorées de petits drapeaux du centenaire manitobain placés à quelque distance le long du centre des tables. Pour rehausser l'atmosphère encore plus, des lampes à pétrole siégeaient de façon semblable, prêtes à être allumées par quiconque le désirait. A chaque couvert on remarquait un napperon sur lequel était peints une rivière et des bateaux à vapeur près d'une ville toute jeune encore. Ceci réussit une fois de plus à exciter l'intérêt des vieillards.

Le maître de cérémonies, M. A. Vermette, maire, demanda à l'abbé Roy de réciter le bénédicité. Suivit le toast à la reine.

C'est alors que les activités redoublèrent dans la cuisine, et que les 18 servantes, portant tabliers et mignons chapeaux blancs marqués du chiffre cent, s'évertuèrent au travail pendant tout le repas. Elles, ainsi que les cuisinières, dont Mme P. Comeault, qui était en charge du repas, se méritèrent des éloges pour leur efficacité et la qualité des mets qui furent servis.

Après une heure d'intermission, le programme récréatif débuta vers 8 h 30. La chorale de St-Jean-Baptiste, accompagnée par Mme L. Muller et dirigée par Sr Agathe Dorge, ouvrit la "veillée" par "Les soirées du Québec", après quoi M. Ovila Sabourin fit l'historique de la paroisse. Pour égayer un peu les coeurs, M. D. Dupas joua quelques rigodons au violon, accompagné de sa femme au piano, M. P. Comeault à la mandoline et L. Comeault à la guitare. M. Sabourin donna la 2e partie de l'histoire paroissiale.

Le maître de cérémonies appela au micro le Dr J.-H. Boucher qui, après quelques anecdotes, présenta les médailles aux anciens de 75 ans et plus (dont le plus âgé, M. Amable Dupuis, 92 ans). Pour chacun d'entre eux, Mme E. Touchette (présidente de la L.F.C.) ou M. Maurice Tessier (président de la C. de C.) ajoutait un commentaire convenable qui incitait les spectateurs à applaudir.

Il y eut ensuite quatre chants exécutés par la chorale: "Aux 75 ans", "Souvenir d'un vieillard", "Prière en famille", "Le voici, vigneron". L'exécution fut telle que la chorale s'entendit surnommée "Les Intrépides de St-Jean-Baptiste"!

Un chant mimé, "Voulez-vous danser, grand-mère", mis en scène par Mme A. Marion, arracha de la foule des vagues de gaieté spontanée. Mais les surprises n'étaient pas épuisées. M. H. Trudel annonça que le 17 juin serait le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Roy. On lui offrit un cadeau qu'il accepta en disant quelques mots appropriés.

Deux autres chants, "Ils sont en or" et "Le credo du paysan" par la chorale, puis une danse carrée, organisée par Mme C. St-Amant, mit fin à la soirée récréative. Les frères Collette fournirent la musique pour la danse qui dura jusqu'à minuit.

Ce fut une célébration bien réussie qui sut plaire aux jeunes et aux plus âgés. Si l'on considère ces résultats encourageants, on peut espérer que la prochaine activité sur notre calendrier centenaire sera d'autant plus appréciée.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

La réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 10 juin avec 15 membres présents. La secrétaire nous mit au courant de la correspondance, et Mme Jos. Dupuis donna un rapport intéressant du congrès diocésain qui eut lieu à St-Norbert le 9 mai.

Il fut décidé que les dames de la Ligue prennent charge du comptoir de vente des Chevaliers au Stampede de Morris au mois de juillet.

Le grand ménage de la Ligue concernant toute la paroisse se fera au cours de cette semaine. Venez nombreux!

Deux films des activités et scènes locales furent déroulés devant l'assistance.

Nous n'aurons pas de réunion en juillet et août. L'exécutif se réunira en septembre, et la prochaine réunion générale se tiendra en octobre. Donc bonnes vacances à tous les membres de la Ligue et espérons qu'on vous verra en grand nombre à l'automne.

La publicitaire

Le centenaire du Manitoba à St-Laurent



Plus de deux cents invités participèrent au banquet que le village de St-Laurent offrit à ses anciens le dimanche 14 juin. Parmi les invités d'honneur on remarquait **(à la table du fond dans la photo du haut)** le P. Guy Lavallée, O.M.I., originaire de la paroisse, le P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, MM. Jean Allard, député de Rupertsland et représentant du gouvernement manitobain pour la circonstance, E. Wendling, de la Corporation du Centenaire, et Harry Enns, député de Lakeside.



M. Pat Connelly était le maître de cérémonie et son fils, Robert, surintendant des Affaires indiennes pour le Manitoba, traça un bref historique de la localité et en souligna les événements les plus saillants. St-Laurent était déjà une importante mission en 1861.

Près de quarante anciens furent honorés à ce banquet. Parmi ceux-ci on remarquait **(voir au premier plan dans la photo du haut)** Virginie Sioux, M. Richard, M. et Mme Jérémie Ducharme, le couple le plus âgé de l'endroit. Dans la photo du milieu: Mme et M. Edmond Verrier, Mmes Joseph Perreault et Treflée Gareau.

Soeur Pauline Mercier, des Franciscaines Missionnaires de Marie **(photo du bas)**, institutrice à l'école de St-Laurent depuis plus de quarante ans, reçut en reconnaissance de ses longues années au service de la population locale, un porte-plume orné du bison du Manitoba.

Ordination sacerdotale d'un enfant de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi soir 6 juin, un enfant de la paroisse, Norbert Labelle, recevait l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, entouré de 12 concélébrants: les abbés Adélard Couture, curé de la paroisse, Benjamin Fortin, représentant le Grand Séminaire de Québec, Léo Couture, curé de St-Norbert, Noël Delaquis, André Léger, de Montréal, et Gustave Couture, frère du curé de la paroisse, les Pères Aurèle Lemoine, Joseph et Laurent Alarie, et Jean-Paul Aubry, tous Oblats de Marie Immaculée, et le nouvel ordonné.

Prenaient place au sanctuaire: le Père Dom Marcel Carbotte, de la Trappe de St-Norbert, et Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de La Salle. La nef était remplie de religieux, religieuses, parents et amis. La chorale de la paroisse, secondée par une complète participation de l'assemblée, sous l'habile direction de l'abbé Edouard Bonin, vicaire à la paroisse Cathédrale, fit les frais du chant. Mme M.-T. Fenez ainsi que M. Claude Dorge, de St-Norbert, touchaient l'orgue.

Les lecteurs des épitres furent MM. Emile Lemoine, cousin, et Augustin Labelle, de Montréal, oncle et parrain de l'ordonné. Mgr Hacault prononça une homélie se rapportant à la dignité du sacerdoce.

Après la cérémonie religieuse, une réception, organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques et gracieuseté de la paroisse, eut lieu au gymnase de l'Institut collégial, décoré avec goût par Sr Marcelle Lemaire. M. Richard Dorge, président des Chevaliers de Colomb, était maître de cérémonies.

M. Adélard Labelle, père du nouveau prêtre, souhaita la bienvenue à tous les assistants, mentionnant les personnes venues de loin, sa fille, Lucille, de Québec, son frère et son épouse, M. et Mme Auguste Labelle, de Montréal, et quelques autres. Mgr Hacault parla des belles qualités du nouveau prêtre, de son courage et de sa détermination à suivre sa vocation. Il se dit heureux de pouvoir compter sur un tel collaborateur comme secrétaire particulier de l'archevêque de St-Boniface, tâche à laquelle Mgr Maurice Baudoux a destiné l'abbé N. Labelle. L'abbé A. Couture ajouta quelques mots et ce fut au tour du nouvel ordonné de s'adresser à la foule. Il remercia Dieu du don de sa vocation, ses bons parents, ses professeurs, M. le curé et les paroissiens qui l'ont dirigé dans le bon chemin.

Au cours de la soirée, quelque 500 personnes vinrent offrir leurs félicitations au nouveau prêtre.

M. et Mme Adélard Labelle et leurs enfants désirent remercier tous ceux qui sont venus partager leur grand bonheur, spécialement ceux qui ont contribué aux fêtes mémorables qui ont marqué cet événement. "Le coeur du nouveau prêtre déborde de reconnaissance envers ceux qui l'ont comblé si généreusement et veut les assurer de ses prières".

Première messe

L'abbé Norbert Labelle célébra sa première messe le dimanche 7 juin, à 10 h 30 du matin. Il concélébra avec les abbés A. Couture, Alfred Bérard, de la paroisse St-Emile, Fernand Parenteau, Clément Carrier et Joseph Gagnon, de Québec, et André Léger, de Montréal. Le lecteur fut M. Richard Turcotte, du Grand Séminaire de Québec, ami intime de l'abbé Labelle, qui fit aussi l'homélie.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet, à la salle paroissiale, offert par la famille à environ 150 parents et amis et servi par la pâtisserie Pelland. M. Napoléon Comeault, de Letellier, cousin de Mme A. Labelle, était maître de cérémonies.

Parmi les personnalités présentes on remarquait le révérend Earl Treusch, D.D., L.L.D., secrétaire général de "Lutheran Council in Canada"; l'hon. René Toupin, cousin de l'ordonné, et Mme Toupin; M. John Wallace, maire de la municipalité, et les représentants des divers organismes de la paroisse, et de nombreux parents et amis venus de l'extérieur.

Autre messe concélébrée

Afin que les écoliers de Ste-Agathe puissent mieux apprécier le nouveau prêtre, le lundi à 11 h du matin, l'abbé N. Labelle, avec les abbés A. Couture, C. Carrier et J. Gagnon, concélébrèrent la messe. Le séminariste R. Turcotte, lut l'épitre et, dans sa courte homélie, l'abbé Labelle traita de la vocation sacerdotale disant: "Quand on est où Dieu nous veut, on est assuré du bonheur ici bas et dans l'autre monde". Au cours de la messe, les enfants chantèrent quelques cantiques, dirigés par Mme Labelle.

Ensuite, l'abbé Labelle, ses parents, ses amis et tous les enfants étaient les invitées de la Ligue des Femmes Catholiques pour un dîner à la salle paroissiale. Marilyn Baudry, présidente du Conseil étudiant, se fit l'interprète de toute l'école pour remercier l'abbé Labelle et le féliciter. Ce dernier exprima sa reconnaissance envers les enfants et leurs professeurs.

Piste et pelouse

Jacques Dorge a pris part à un concours de Piste et pelouse provincial à l'Université de Manitoba, le samedi 6 juin, et se classa troisième à deux reprises. Lors du concours régional, il s'était classé premier et s'était mérité deux rubans rouges. Ces concours lui seront profitables puisqu'il compte se consacrer à l'éducation physique.

Triste nouvelle

Les gens de Ste-Agathe ont été peinés d'apprendre le décès de M. Arthur Joyal survenu le lundi 15 juin, à Vancouver. M. Joyal était au nombre des anciens de la paroisse à la fête du centenaire, le 3 mai.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Pacifique Courcelles qui a fait un séjour à l'hôpital Ste-Anne; à Mme Marie-Ange Joyal, patiente à l'hôpital général de St-Boniface, et à M. Albert Péloquin à l'hôpital Deer Lodge.

Invitation

Les enfants de M. et Mme Albert Péloquin vous invitent à la célébration du 50e anniversaire de mariage de leurs parents, le samedi 4 juillet. Un thé sera servi de 3 h à 5 h à la salle paroissiale de Ste-Agathe.

St-Jean-Baptiste

Directoire photographique

L'abbé David Roy désire remercier tous les paroissiens qui ont coopéré avec tant de dévouement à réaliser le projet photographique. Il assura les paroissiens que le directoire ne sera pas une chose qu'ils regretteront mais un document que chaque famille pourra chérir et montrer avec fierté à sa postérité.

Soirée sociale

Le samedi 13 juin eut lieu, à la Salle du Centenaire de St-Jean-Baptiste, une soirée sociale en l'honneur de M. Réal Sabourin et Mlle Lise Brunet.

Gagnante

Mme Rose Bellemare a remporté la somme de $5.00 au Bingo, à Letellier.

M. et Mme Joseph Turcotte, de Powerview, ont célébré 50 ans de vie conjugale

POWERVIEW — M. et Mme Joseph Turcotte ont célébré leur 50e anniversaire de mariage par une fête qui débuta à l'église paroissiale où M. l'abbé Eugène Hébert, curé, chanta une messe d'action de grâces.

Un banquet réunit ensuite les invités à Manitou Lodge de Pine Falls. Richard Dean, petit-fils des jubilaires, lut une adresse et proposa un toast à ses grands-parents. M. Turcotte répondit par un discours finement tourné. Au nom de la famille et des amis, M. Lucien Laroche, directeur à l'école Léonard, offrit une bourse aux jubilaires, pendant que Dixie Dean présentait une gerbe de fleurs. Des messages de félicitations furent reçus des autorités religieuses et civiles, ainsi qu'une bénédiction apostolique de Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Autour de la table du banquet on remarquait des convives venus de Powerview, Winnipeg, St-Pierre, La Salle, Carman, Rathwell, St-Claude et Regina.

M. et Mme Turcotte sont tous deux nés au Manitoba. Ils se sont mariés en la Cathédrale de St-Boniface. M. Turcotte fut un combattant de la première grande guerre, alors qu'il servit outre-mer en France et en Belgique. Maître de Poste à Deleau, Man., jusqu'en 1949, secrétaire de la Municipalité de Powerview jusqu'en 1966, il prit alors sa retraite bien méritée.

M. et Mme J. Turcotte n'ont qu'une fille, Mme Raymond Dean, et trois petits-enfants.

Aux dignes jubilaires, longue vie! Heureuse vieillesse!



Le traditionnel "déjeuner aux binnes" servi aux fêtes du centenaire à Saint-Pierre

ST-PIERRE — Une fête canadienne-française ne saurait être complète sans un repas de "fèves au lard". C'est pourquoi le comité en charge de l'organisation des fêtes du centenaire a prévu un déjeuner en plein air pour les campeurs et la population en général, le 15 juillet.

La recette de "binnes", maintenue secrète depuis plus d'un siècle et transmise de père en fils dans la famille de Luc Dandonnault, restaurateur bien connu de la région et propriétaire du restaurant "Le Routier", sera mise à mijoter sous la surveillance du marmiton en chef, Normand Rochon, boulanger d'une réputation de renom auprès des Franco-Manitobains. Les "bons gars de chantier", en l'occurence, les Chevaliers de Colomb, se chargeront du service des tables.

Le "Midwest Shows" avec ses manèges et amusements sera une attraction supplémentaire aux nombreuses activités déjà prévues durant ces deux jours de festivités les 14 et 15 juillet.

Le comité des invitations, dont Mme Annette Hébert à la direction, annonce que les premières invitations ont été mises à la poste. Une invitation personnelle faite par M. Etienne Gaboury, président de la S.F.M., et le comité du centenaire de St-Pierre sera adressée à tous les anciens Manitobains vivant à l'extérieur de la province, à toute personne occupant un poste d'administration dans les domaines politique, municipal et scolaire sans oublier les personnes âgées de 100 ans et plus.

Comité de publicité



La recette secrète des "Binnes" du restaurateur Luc Dandenault, du restaurant "Le Routier" de St-Pierre, est mise à l'essai par le maître-cuisinier et boulanger Norman Rochon. "Ces binnes sont délicieuses et contiennent beaucoup de substance", s'exclama Roger Désaulniers, représentant de la Compagnie Inter-City Gas Ltd., et en l'occurrence dégustateur et évaluateur officiel du comité des fêtes du centenaire qui auront lieu les 14 et 15 juillet.

Le Manitoba français en fête à La Broquerie



Le duo lyrique de la S.F.M.: le président Etienne Gaboury et sa femme, Claire, donnent le ton à la boite à chansons du samedi soir.

Un soleil radieux, un ciel splendide, un bon vent frais, le village de La Broquerie astiqué et pavoisé comme jamais, des prairies luxuriantes, il n'en fallait pas plus pour attirer près de 5,000 Franco-Manitobains et leur faire fêter ensemble la St-Jean-Baptiste, dimanche dernier.

La fête avait commencé la veille, avec une boite à chanson dans l'aréna du village.

M. Etienne Gaboury, président de la Société Franco-Manitobaine, ouvrit officiellement les célébrations avec une chanson et quelques accords de sa guitare. Quatre cents personnes assistaient à la soirée-variété, animée par Christian Leroy, de C.K.S.B.

Dimanche matin, la journée commença par la messe de la St-Jean célébrée dans une église pleine à craquer. Ensuite ce fut le défilé avec plus de 40 chars allégoriques et voitures de dignitaires représentant La Broquerie et plusieurs autres centres franco-manitobains. Parmi les invités d'honneur on remarquait M. Maitland Steinkoff, président de la Corporation du Centenaire, M. Etienne Gaboury, président de la S.F.M., M. René Toupin, député de Springfield et ministre de la Santé et du Développement social, M. Georges Boily, maire de La Broquerie, M. Mark Smerchansky, député fédéral, M. Leonard Barkman, député provincial, et M. Oscar Gagnon, président du comité du centenaire de La Broquerie.

Sur le terrain de la St-Jean, on avait organisé des activités de tous genres: joutes de balle, tir au câble, concours de fer à cheval, promenade en avion ou à cheval, tournoi de ping-pong, concours de cerf-volant, carrousel, etc.

Pour couronner une journée aussi remplie, il y eut danse en plein air, suivie d'un feu de camp préparé par les Scouts et les Guides et d'un feu d'artifice spectaculaire.

Jocelyne Soulodre



On ne perd rien à s'annoncer même si l'on habite La Broquerie. Raison de plus si l'on a de beaux chevaux et une bonne vieille charrette.



"Pas de participation sans char allégorique!", se sont dit les gens de Ste-Agathe. Eh! bien, ils y étaient et avec leur char.



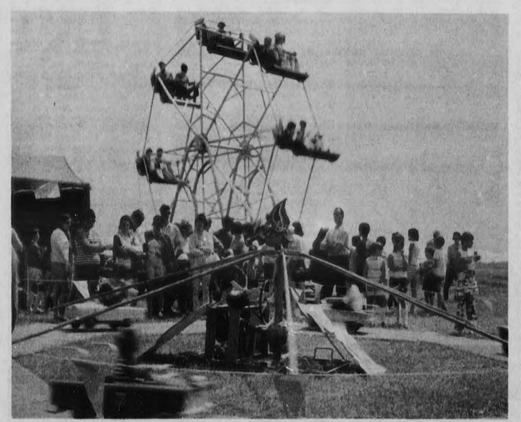
Un animateur de radio, ça sait choisir ses lieux de détente! Qui ne reconnaît pas Christian Leroy, de C.K.S.B., à droite, avec sa femme?



"Tiens, il y a des gens que l'on connait là-dedans!", semblent se dire ces jeunes d'Otterburne.



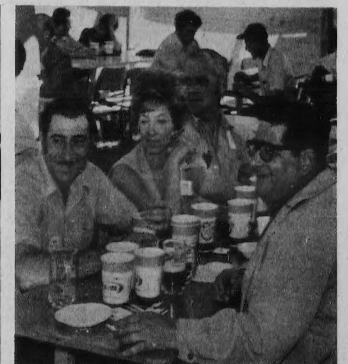
Les poids-lourds de La Broquerie ne cédèrent pas un pouce de terrain, pas même aux porte-couleurs de la S.F.M.



Bien sûr! Pas de fête champêtre sans un carrousel. Il y avait aussi des avions.



Ces gentilles ballerines de St-Pierre ont donné une démonstration de ce qu'elles ont appris à l'école de ballet de Mme Mireille Grandpierre.



Plusieurs avaient rendez-vous au "Petit Canot". On y vendait une bonne liqueur dorée bien populaire au Manitoba.



Deux couples de St-Georges, M. et Mme Henri Désautels et M. et Mme Francis Paillardon, partagent la gaieté de tout le monde.



Mmmm! Le bon pain de chez-nous tout frais cuit au four! Un régal pour Pierre Morin, de St-Malo.



Une des fanfares qui jouaient des airs sur l'estrade, au cours de l'après-midi.

ÉDITORIAL

Des bonnes nouvelles de Saskatchewan

Rarement favorisés par les circonstances, les francophones de la Saskatchewan ont lieu de se réjouir ces jours-ci. Voici que, coup sur coup, leur gouvernement annonce deux nouvelles des plus encourageantes: d'une part, une entente permet au Collège de Gravelbourg de continuer et même d'intensifier son oeuvre d'éducation bilingue; d'autre part, le ministère de l'Education augmente sensiblement le nombre des écoles "désignées".

Voilà des gestes qui en disent long sur le sérieux avec lequel le gouvernement de la province du blé a voulu s'engager sur la voie du bilinguisme canadien. Les soucis financiers causés par le marasme agricole ne l'ont pas arrêté dans la mise en place d'un programme à longue échéance. Le gouvernement Thatcher, et son ministre de l'Education en particulier, n'a pas voulu se contenter de velléités et l'A.C.F.C. a bien raison de l'en féliciter.

Maintenant que feront les francophones de la Saskatchewan, surtout les parents qui ont encore des enfants d'âge scolaire? Sauront-ils profiter plus que jamais de toutes ces ouvertures qui leur sont offertes et qui leur permettent de faire leur part dans la transformation du Canada en un pays uni, parce qu'au lieu d'être uniforme et unilingue il s'efforcera de plus en plus d'être bilingue et multiculturel? Souhaitons que les parents francophones de nos provinces de l'Ouest n'imposent pas à leurs enfants les oeillères ou les carcans qui bornent l'esprit des adultes plus prêts à céder aux expédients ou aux accommodements faciles qu'à se proposer des objectifs élevés et généreux. Il serait injuste pour des adultes de vouloir imposer aux jeunes les limites de leurs propres connaissances linguistiques ou autres. Bons bilingues, les Canadiens de l'avenir se sentiront chez eux d'un océan à l'autre en passant par les plaines de l'Ouest.

J.-P. A.

Le départ de M. Philippe Bourdon

Nous ne pouvons laisser passer sous silence le départ de M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg depuis quatre ans. Les Canadiens qui ont appris à connaître M. et Mme Bourdon voient partir des amis sincères dont la présence discrète n'en était pas moins attachante et chaleureuse.

La tâche diplomatique de M. Bourdon fut loin d'être facile. Comme l'on sait, les relations entre la France et notre pays n'étaient pas des plus cordiales ces dernières années. La France avait donc besoin de bons diplomates et nous croyons qu'elle n'a eu qu'à se féliciter du rôle de son consul à Winnipeg. Peu friand de discours, M. Bourdon préférait le contact personnel où l'on pouvait tirer les situations au clair sans faire d'éclat.

M. et Mme Bourdon se sont intéressés assidûment aux activités de la communauté francophone de nos provinces et ils n'ont pas hésité à en donner des preuves tangibles. Nous les en remercions très sincèrement.

Nous voulons aussi féliciter M. Bourdon pour le nouveau poste qu'il occupera à Paris, et nous l'assurons, ainsi que sor épouse, du meilleur de nos souvenirs.

J.-P. A

Vu et entendu par les jeunes

Célébrations et Centenaire

par Rémi Smith

En fin de semaine, j'ai assisté à deux célébrations du Centenaire. J'ai cru bon de vous faire part des réflexions et des commentaires que j'ai pu avoir ou entendre à ces occasions-là.

L'enthousiasme contagieux de La Broquerie s'est fait voir dans l'organisation et la présentation de toute leur fête. Il me semble que St-Boniface, le supposé berceau de la civilisation française dans l'Ouest, pourrait apprendre des gens de la campagne une leçon de fierté et d'initiative.

Je prendrai maintenant le temps d'adresser quelques bravos à ceux qui les ont mérités.

Bravo pour Yves Lord, ses amis et les artistes qui ont rendu possible la Boite d'Identité Française.

Bravo pour le public qui s'est rendu si nombreux à La Broquerie.

Bravo pour les gens de La Broquerie qui nous ont si chaleureusement accueillis.

La deuxième célébration était un banquet pour honorer les pionniers de la municipalité de Cartier (Elie, St-Eustache, St-François-Xavier). Ici aussi, le dévouement du comité d'organisateurs était évident par le nombre de l'assistance et le fini des préparations.

Cette soirée fut une belle occasion "ratée" de mettre en évidence la diversité linguistique de la municipalité. Vu la grande proportion francophone de l'auditoire et des pionniers de la région, le français aurait pu être un peu plus en évidence. Surtout que, semble-t-il, certains des pionniers ne comprennent l'anglais qu'avec beaucoup de difficulté. Dans une soirée destinée à les honorer, on aurait pu au moins permettre qu'ils comprennent les louanges qu'on leur adressait.

Nos lecteurs nous écrivent

Changement au Consulat de France

No 558 PB/LF
Révérend Père J.-P. Aubry,
Rédacteur de
"La Liberté et Le Patriote",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Manitoba.

Mon Révérend Père,

Comme vous le savez, je dois quitter le Canada le mois prochain pour rejoindre ma nouvelle affectation au Ministère des Affaires étrangères.

Mon successeur, M. Roger Stock, arrivera ici vers le 15 septembre. L'intérim sera assuré par Mme Desquins.

Je saisis cette occasion pour vous dire combien j'ai apprécié les relations que j'ai eues avec vous-même, et avec votre journal. Confiance et amitié ont été à la base de ces relations tout au long des quatre années de mon séjour ici.

J'aimerais, par le truchement de votre hebdomadaire, remercier les Canadiens français du Manitoba et de Saskatchewan pour l'amitié qu'ils n'ont cessé de me témoigner et pour l'intérêt qu'ils ont montré à l'égard de l'action de ce consulat dans ces deux Provinces très attachantes du Canada. C'est bien sincèrement que je forme des voeux de prospérité et de bonheur pour chacun d'eux, leurs familles et leurs institutions.

Ma femme et moi laisserons au Canada les regrets d'y avoir laissé de bons amis qui nous ont fait aimer leur grand pays.

En vous renouvelant ma reconnaissance, je vous prie d'agréer, Mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Philippe Bourdon,
Consul de France,
Winnipeg, le 19 juin 1970.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Maurice Gauthier, directeur — **Jean-Paul Aubry, O.M.I.**, rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.
Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

L'école reflet de la Société —

C — L'école francophone se doit de refléter ce nouveau souffle d'un vrai fédéralisme

N.D.L.R. — Voici la troisième tranche du texte de la conférence de M. Hervé Cyr sur "l'école reflet de la Société". M. Cyr est responsable de l'orientation du programme des écoles de langue française de l'Ontario. Il prononça sa conférence devant les Educateurs Franco-Manitobains, lors de leur assemblée annuelle, le 8 mai dernier.

par Hervé Cyr

— IV —

6. Quel genre de structures administratives faut-il permettre aux écoles de langue française, non seulement de survivre, mais bien de s'épanouir?

A une époque où la vie était plus simple, la petite école, la petite institution scolaire, constituait un système fermé, qui répondait aux besoins de l'éducation et de la culture d'alors. Ce cloisonnement géographique fut un remarquable instrument de survie linguistique et culturelle.

L'école d'aujourd'hui est très complexe et le système scolaire auquel elle se rattache l'est également. On aurait tort de vouloir que l'école francophone se replie dans un système fermé. Il ne faut pas que les besoins linguistiques et culturels estompent les autres aspects de l'administration moderne des systèmes d'enseignement.

L'avenir de la langue et de la culture françaises doit reposer sur un régime qui leur permet d'être présentes et créatrices. Autrement, elles deviendront des éléments folkloriques, qui n'auront d'autre alternative que de disparaître de la vie canadienne du 2e siècle de la Confédération, que la société juste voudrait édifier.

La langue et la culture françaises seront présentes si elles ont droit de cité à part entière dans la législation scolaire. Cette législation scolaire doit être explicite et s'édifier sur des critères objectifs tel le nombre d'élèves. L'article 35 (d) de la loi ontarienne de l'administration des écoles stipule que le nombre 30 élèves dans un des cycles primaire, junior ou intermédiaire est suffisant pour exiger d'un conseil scolaire l'enseignement élémentaire en français aux élèves francophones. Quant au niveau secondaire, la législation se rapportant aux écoles secondaires stipule qu'un nombre de 20 élèves est suffisant pour la composition d'un groupe d'élèves francophones pour l'enseignement en français.

Si nous passons maintenant au cadre de l'administration provinciale du système d'enseignement, on peut concevoir pour les écoles francophones une certaine cohérence au niveau des programmes et de la langue et une certaine dose d'animation pour permettre à la langue et à la culture d'être créatrices.

Chaque ministère provincial de l'éducation se doit d'adopter la formule qui convient le mieux à son milieu. Le Nouveau-Brunswick et le Québec ont établi cette cohérence du régime minoritaire jusqu'à l'échelon d'un sous-ministre adjoint. En Ontario, l'expérience porte présentement sur un nombre accru de fonctionnaires qui entretiennent des rapports étroits avec leurs homologues du système majoritaire. Ces fonctionnaires francophones oeuvrent dans les services essentiels du ministère de l'éducation: ceux des programmes, de la supervision et du perfectionnement des maîtres. L'animation se fait par l'apport de conseillers en programme qui servent de liens entre le ministère de l'éducation et les grandes unités administratives dans le renouveau pédagogique en cours.

Disons en nous résumant, que l'action pédagogique la plus efficace, celle qui doit avoir la priorité, c'est encore celle qui se situe le plus près de l'enfant et de l'école. Il s'ensuit que tous les efforts doivent d'abord converger vers l'établissement d'une administration locale qui réponde le mieux aux aspirations de tous les francophones. Il en résultera inévitablement une évolution jusqu'au palier provincial faite d'un alliage d'autonomie et d'intégration acceptable aux deux groupes linguistiques de chacune de nos provinces respectives.

Si nous examinons maintenant l'administration locale, le "conseil scolaire ou la commission scolaire", la commission d'enquête Laurendeau-Dunton-Gagnon, dans son 2e volume sur "l'éducation" recommande qu'un représentant francophone, au moins, siège à la table du conseil. En Ontario, nous n'avons pas encore réussi ce tour de force par le système ordinaire de représentation élective. Dans quelques grandes unités administratives où la densité francophone est suffisante, on a alors des conseillers ou commissaires francophones, mais par contre dans la plupart des autres unités administratives, on ne réussit pas à en faire élire. Le rapport de la commission d'enquête laisse au gouvernement provincial la modalité de cette représentation francophone minimum dans les unités où les francophones sont trop minoritaires pour faire élire l'un des leurs au conseil scolaire.

En Ontario, on fait présentement l'expérience de comités-conseils, auprès des conseils ou commissions scolaires. La composition de ces comités est prévue dans la loi scolaire et ils incluent dans chaque cas des membres de la commission scolaire. Le succès de ces comités est encore à faire, car ce succès dépend du degré de bonnes relations humaines que l'on réussit à développer de part et d'autre.

A l'intérieur d'une division scolaire, les écoles de langue française doivent faire l'objet d'une attention particulière par un service de planification conçu par des personnes qui s'y intéressent directement. L'organisation générale des écoles francophones doit être conçue de façon à favoriser une étroite intégration au système anglophone tout en maintenant la diversité nécessaire aux besoins particuliers des écoles francophones. La différenciation des systèmes s'impose, quand il s'agit de programme et de langue d'enseignement, mais cette différenciation ferait double emploi, quand il s'agit de services purement administratifs, tels la comptabilité, les finances, la construction d'écoles, etc...

La loi de l'administration des écoles en Ontario stipule à l'article 32 ce qui suit:

(1) Where a board appoints one or more supervisory officers, the board,
- a) shall designate the title and the area of responsibility of each such officer;
- b) shall appoint an English-speaking supervisory officer for schools and classes where English is the language of instruction, and a French-speaking supervisory officer for schools and classes where French is the language of instruction, or shall arrange with another board or with the Minister for the services of an English-speaking supervisory officer or a French-speaking supervisory officer where such officer is not appointed by the board; and
- c) may assign to a supervisory officer such administrative duties, in addition to those prescribed in the regulations, as the board deems expedient.

En Ontario, dans le partage des postes à l'échelon supérieur des conseils scolaires, un "modus vivendi" s'est établi, voulant que le surintendant ou le directeur de l'éducation soit du groupe linguistique de la majorité des élèves.

D — Rôle de tous les Francophones

Tout cela pour dire à tous les francophones que les jeux sont faits. Il est trop tôt pour porter un jugement fondé et final sur tous ces changements, mais dans le domaine de la prospective, c'est bien "d'être ou ne pas être" dont il s'agit. Nous avons été acculés à nous demander si, dans vingt-cinq ans, nous ne serions plus qu'une sorte de Louisiane du Nord qui n'aurait plus de français que ses souvenirs, son cajun, son joual québécois, son chiaque acadien ou son franglais canadien!

Notre présence est vraiment embêtante et elle ne peut se faire pardonner que par la qualité, l'excellence de tous les éléments de civilisation que nous pouvons offrir au pays. Il faut nous définir non pas pour nous isoler mais pour nous rendre plus présents dans le milieu. Il s'agit "d'avoir plus pour être plus"; avoir plus de nous-mêmes, pour être plus présents afin de jouer un plus grand rôle de direction et d'animation dans le milieu dans lequel nous vivons. Avons-nous la volonté de rayonner vraiment dans tout le pays? Est-ce possible de briser les barrières qui nous ont retenus jusqu'ici.

Lincoln disait: "Si seulement nous puissions savoir exactement où nous en sommes et ce que nous voulons, il deviendrait relativement facile de juger de ce qui reste à faire et des moyens à prendre".

Paul Valéry disait lui: "le progrès, c'est plus de conscience".

Evidemment, l'école ne pourra pas, seule, atteindre tous les objectifs que nous nous proposons. Il faudra nous définir d'abord par une participation active des francophones de tous les milieux, pour placer les problèmes qui nous concernent dans leur vraie lumière et les orienter vraiment vers le bien commun. Au-delà des particularismes de toutes sortes, la collectivité franco-manitobaine devra retrouver une solidarité essentielle dans la volonté de faire de la langue et de la culture son principal moyen de survie et d'épanouissement. Chacun, à tous les niveaux de la vie franco-manitobaine doit, dans son travail quotidien, dans sa vie au foyer, avoir conscience de l'enjeu en cause.

Il faudra à cet effet canaliser nos opinions, afin, selon les mots de Saint-Exupéry dans Terre des Hommes, de nous aider à "regarder ensemble dans la même direction". Sans doute, chacun de nous possède-t-il une opinion sur les problèmes d'ici; l'essentiel consiste à échanger nos vues et à dégager un consensus sur les questions les plus pressantes. Quand nous aurons réussi à établir entre nous cette concorde des esprits, nous aurons rendu un service inestimable à la collectivité toute entière.

Mais ne nous faisons point d'illusions: la route à suivre sera difficile; ce sera comme le dit la fable "un chemin montant, sablonneux et malaisé et de tous les côtés au soleil exposé..."

Rappelons-nous ce que Carlyle disait: "Always there is a black spot in our sunshine; it is the shadow of ourselves".

Ce que nous voulons: c'est l'union dans l'égalité; c'est le dialogue de deux cultures distinctes qui ont le courage de se reconnaître comme telles et de se respecter; c'est l'indépendance dans l'interdépendance; c'est l'établissement de passerelles de compréhension entre les Canadiens français et les autres groupes ethniques selon le principe que je vous propose: Etre distincts, en tout ce en quoi nous avons un intérêt commun à rester unis. Notre peuple n'est pas disposé à se lancer dans des aventures de division et de discorde. Il sait trop ce que lui ont coûté de patience et de peine les gains péniblement réalisés depuis un siècle.

Et je termine, chers, amis, en vous signalant brièvement qu'il faudra nous définir également dans notre culte de la langue française.

"La langue française est le bien commun de tous les francophones", c'était la conclusion naturelle et la biennale internationale des pays francophones tenue à Québec en septembre 1967. En retour, cela entraine pour chacun de nous de lourdes obligations dont la première est le culte d'une langue qui ne saurait s'accommoder du laisser-aller excessif. Une collectivité dont la langue est informe, chers amis, est une collectivité dont la personnalité est menacée et débilitée. Vous savez qu'un peuple qui ne possède pas suffisamment sa langue, est incapable de s'exprimer, de communiquer, de créer; il est au mieux traducteur et imitateur.

A sa Majesté la langue française, il faut lui garder

1. son unité:
   - a) gare aux anglicismes
     - un mot anglais pour un mot français: back up pour reculer
   - b) gare au franglais:
     - j'ai jumpé la clôture...
2. son intégrité: gare au jargon que les non habitués ne comprennent pas.
3. son éclat: prononciation et articulation naturelle.

Je termine en citant le premier ministre d'Irlande, Eamon de Valera, qui disait un jour: "Une nation peut recouvrer son indépendance politique à n'importe quel moment, mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours. S'il me fallait choisir entre la lutte pour la langue et la lutte pour la liberté politique, j'abandonnerais cette dernière, parce que la lutte pour la liberté politique pourra toujours être reprise, tandis que la lutte pour la langue, si elle est une fois perdue, ne pourra plus se reprendre".

FIN

Commentaire de la Saskatchewan

Une figure nationale: Jean-Louis Légaré

par Marcel Moor

Il y avait une fois, comme dans les contes de fées, un Canadien français du nom de Jean-Louis Légaré, originaire du comté de Saint-Gabriel-de-Brandon, P.Q., qui pratiquait le métier de négociant en fourrure dans l'Ouest canadien.

Il y a très longtemps de cela. Cent ans exactement. Jean-Louis suivait les chasseurs et les trappeurs qui s'aventuraient en Saskatchewan alors fort peu connue.

C'était en 1870. Les chasseurs et trappeurs, avec leurs familles, établirent leur camp dans une vallée dominée par la "Montagne de bois" pour y passer l'hiver. Jean-Louis s'y installa aussi, mais pour y rester et fonder un village qui porte le nom de Willow Bunch (La Saulière, en français), village qui justement fête cette année le centenaire de sa fondation.

L'histoire de ce village, comme de bien d'autres villages de l'Ouest canadien et même du pays entier, est pour ainsi dire inconnue. Aucun manuel d'histoire n'en parle. Et pourtant cette histoire est celle que l'on aime entendre raconter à la manière des patriarches des temps bibliques.

Il n'y a jamais eu de batailles célèbres à Willow Bunch. Aucun champ couvert de morts sur qui tombait la nuit. Mais pourquoi Jean-Louis Légaré ferait-il figure nationale? Il n'a jamais volé ni exploité personne. Il ne fut ni gouverneur, ni premier ministre, ni général? Non, mais il fut l'un des premiers et plus fameux ambassadeurs du Canada.

Quelques maisons venaient d'être construites à l'endroit où se situe maintenant le village, maisons construites avec les matériaux trouver sur place: boulins et boue séchée.

Jean-Louis habitait l'une de ces maisons, et les autres par quelques familles métisses, ces métis qui parlaient un français si savoureux. Or, un jour, les habitants virent avec inquiétude se profiler au faite de la Montagne de Bois, une multitude d'Indiens, des guerriers Sioux, commandés par le célèbre Sitting-Bull. Ils venaient du Montana où ils avaient massacré jusqu'au dernier les hommes du général Custer, y compris celui-ci. Ces Indiens venaient se réfugier au Canada pour échapper aux représailles.

Grand émoi parmi la petite collectivité naissante de Willow Bunch. Ce n'est pas une petite affaire d'avoir sur les bras 4,000 Indiens d'humeur massacrante, c'est bien le cas de le dire, sans compter les femmes et les enfants.

On tint conseil, et évidemment, ce fut Jean-Louis Légaré qui fut désigné pour prendre en mains cette affaire. Tout d'abord, il fallait les ravitailler, faire venir de très loin les vivres nécessaires. Jean-Louis, empressons-nous de le dire, n'était pas un type quelconque. Il était de belle prestance, portait une barbe magnifique, de grands yeux noirs plantés dans une tête qui inspirait confiance.

Ce ne fut pas long. Jean-Louis devint l'ami, le conseiller du grand Sitting-Bull. Comme Jean-Louis n'avait pas froid aux yeux, qu'il ne s'étonnait de rien, les négociations commencèrent, parce qu'il fallait bien que ces Indiens retournent chez eux aux Etats-Unis. Cela n'alla pas tout seul. Les négociations durèrent plusieurs années, avec des interruptions bien entendu. Toujours est-il que finalement, après bien des palabres, les Indiens sous la conduite de leur chef Sitting-Bull se décidèrent à retourner aux Etats-Unis, non sans avoir, toujours par l'entremise de Jean-Louis Légaré, reçu l'assurance que la hache de guerre serait définitivement enterrée.

Quand la rebellion de Louis Riel éclata, ce fut grâce encore à l'intervention de Jean-Louis Légaré, que les Métis n'allèrent pas rejoindre cet autre héros. Jean-Louis était un pacifique. Il n'aimait pas voir couler le sang, surtout pour une cause malheureusement perdue d'avance.

Jean-Louis possédait ce qui fait les grands hommes: cette confiance, cette honnêteté; cette confiance qui, une fois perdue, ne se retrouve jamais.

Figure nationale? Il est presque temps de lui rendre justice. Mais, comme je vous le disais, il n'a jamais volé ni exploité son prochain. Il n'a jamais été gouverneur, premier ministre ou même général. Il était tout simplement un Canadien tout simple, tout naturel. C'est pour cela que l'on n'en parle pas dans les livres d'histoire.

Votre nouveau billet de 20 dollars

Le nouveau billet canadien de $20 est à la disposition des banques à charte depuis lundi dans toutes les Agences de la Banque du Canada. Le nouveau billet est orné d'une gravure d'un récent portrait de la Reine et utilise, pour les deux faces, une plus large gamme de couleurs que le billet actuel; en outre, les éléments en relief de la gravure sur acier seront plus perceptibles au toucher que ce n'est le cas à présent.





La conception et la production du nouveau billet sont le fruit de recherches techniques menées pendant de longues années, et combinent des raffinements techniques provenant de plusieurs sources. Ils ont été choisis dans le but d'accroître l'inviolabilité du billet et d'en rendre la contrefaçon beaucoup plus difficile.

La mise en circulation du nouveau billet de $20 sera progressivement suivie de celle des autres coupures. Elles auront toutes un "air de famille" avec le billet de $20, mais chaque dénomination gardera néanmoins la même couleur caractéristique que celle de la série 1954.

L'effigie de la Reine ornera les billets de $1 et $2, ainsi que le billet de $20. La coupure de $5 sera à l'effigie de Sir Wilfrid Laurier et le billet de $10 à celle de Sir John A. Macdonald. Les coupures de $50 et $100 seront respectivement à l'effigie de William Lyon Mackenzie King et de Sir Robert Borden.

Les billets de $20 de la série actuelle ne seront pas retirés de la circulation, mais auront cours jusqu'à ce qu'ils soient jugés impropres à la circulation.

A l'heure actuelle, il y a au total 370 millions de billets de toutes coupures en circulation, pour une valeur nominale totale d'environ 3.4 milliards de dollars, dont 67 millions de billets de $20 d'une valeur totale d'environ 1,340 millions de dollars.

Originaire du Manitoba et ancien élève du Collège de St-Boniface mais aujourd'hui professeur de littérature française à l'Université de Sherbrooke, M. Léo Brodeur a profité de son séjour au Manitoba, à l'occasion du congrès des Sociétés savantes, pour lancer la première plaquette d'une nouvelle collection intitulée "Brûle-main" et publiée par les Editions Cosmos. L'auteur a dédié ce livret "à tous ses neveux et nièces Beaudette, Brodeur, Gorieu et Haltmann" ainsi qu'à "tous ceux de l'Oncle Léo à C.K.S.B., Saint-Boniface, Manitoba, de 1951 à 1957, en souvenir de tant de belles heures de contes". On voit l'auteur ci-dessus (à gauche) autographiant son premier "Brûle-main" pour des étudiants de St-Boniface, R. Lévesque, Irène Mahé et Louise Auger.

Chevaliers de Colomb



Conseil d'Iberville no 4415, St-Malo

L'aumônier du Conseil donna le rapport suivant du congrès du Conseil d'Etat qui, cette année, eut lieu à St. James.

Résumé des activités

Les Chevaliers voient à la lecture de l'épître et de la quête aux messes du dimanche; le Grand Chevalier dirige le chant de la foule et un autre dirige la chorale; les Chevaliers ont organisé un déjeuner - communion; les trois syndics sont des Chevaliers et un autre Chevalier est chef des Scouts; le Bingo hebdomadaire de la paroisse est organisé par les Chevaliers de Colomb qui sont aussi impliqués dans toute activité religieuse ou sociale paroissiale.

Assemblée mensuelle

A l'assemblée mensuelle du 9 juin, les membres de l'exécutif pour l'année '70 - '71 furent élus comme suit: Grand chevalier, Louis Gosselin; ancien Grand chevalier, Gabriel Catellier; Député grand chevalier et président des 6 points, Raymond Saucier; chancelier, Georges Marion; trésorier, Adrien Kolly; avocat, Edouard Laroche; cérémoniaire, Martial Gosselin; secrétaire-archiviste, Alain Dubois; syndic, Gilles Hébert; gardes extérieurs, Gérald Chouinard et Jacques Catellier; gardes intérieurs, Reynald Bertrand et Clément Marion; secrétaire - financier, Lomer Dubois; lecteur, Julien Hébert; aumônier, Robert Nadeau, curé.

Comme le disent notre aumônier et notre Grand chevalier: "Allons-y les gars!"

Alain

Journée des Finissants à St-Norbert

ST-NORBERT — Le samedi 6 juin fut une journée inoubliable pour chacun des 75 finissants de l'Institut collégial de St-Norbert. Malgré la haute température et plusieurs autres activités qui prirent place ce jour-là, on dirait que la participation était cent pour cent.

La journée débuta par des cérémonies en l'église de St-Norbert, remplie de fiers parents et grands-parents, de St-Adolphe, Ste-Agathe, La Salle, Grande-Pointe, St-Boniface, St-Vital et St-Norbert. Les finissants, leurs professeurs et les membres du clergé formèrent une procession à l'entrée. Des prières et chants furent suivis par la lecture d'un passage de la Bible par un ministre de l'église unie. Une deuxième lecture fut lue par M. l'abbé Léo Couture, curé.

Il y eut ensuite la remise des diplômes par M. René Deleurme, directeur, et M. Guy Lemoine, instituteur. La médaille d'or fut présentée à Mlle Yvonne Labelle, fille de M. et Mme L. Labelle, de St-Norbert, et celle de bronze à Paul Wood. Le prix pour la plus haute note en français fut présenté à Léonard Ferré, fils de M. et Mme Marcel Ferré, par Soeur Blandine, f.d.l.c.

L'orateur invité, le R. P. J.-E. Page, S.J., du Collège St-Paul, s'exprimant aussi bien en français qu'en anglais, parla de l'éducation dans un monde urbain. Il encouragea les gens de St-Norbert à conserver leur culture bilingue. M. Raoul Ferraton, commissaire d'école locale, félicita la Division scolaire Rivière-Seine.

Les adresses d'adieu furent lues par Suzanne Nolette, en anglais, et Léonard Ferré, en français, puis il y eut des chants par la chorale de l'école. Un café-rencontre suivit dans la Salle Ritchot.

Un merci spécial à M. l'abbé Léo Couture, M. Claude Dorge, Mmes Rose Rey - Sawchuk, Frances Atwell et Bertha Cook, à la chorale et à tous les enseignants présents.

Une danse eut lieu le soir dans la Salle Ritchot avec musique par l'orchestre "Les Caribes". Les finissants jouirent d'un voyage sur le bateau "River Rouge".

Voici la liste des finissants: Marguerite Adolphe, Maurice Allard, Denis Arbez, Garry Bartmanovich, Robert Beck, Lorraine Bellerive, Lise Bérard, Louise Bérard, Denise Bernardin, Gisèle Bisson, Claude Cloutier, Liliane Comeault, Norma Cinq-Mars, Richard De Cruyenaere, Carole Delorme, Guy Dorge, Jean Dorge, Joanna Fehr, Léonard Ferré, Lionel Ferré, Marcel Gousseau, Tony Harding, Louise Hébert, Paulette Hébert, Doris Kenny, Roger Joyal, Rosemarie Kent, Yvonne Labelle, Lucie Lapointe, Gérald Lapointe, Paul Lapointe, Marcel Laurendeau, Gilles Lavallée, Greg Lavallée, Marjorie LeClaire, Diane Lécuyer, Lina LeGal, Raymond Lemoine, Victor Lemoine, Denis Levasseur, Cheryl Loeppky, Elizabeth Macdonald, Lionel Mailhot, Géraldine Marcoux, Lucie Massicotte, Cathy McDonald, Geraldine McKernan, Debbie McGregor, Anne McMullan, Suzanne Meilleur, Carmelle Moquin, Jacqueline Mousseau, Suzanne Nolette, Jim Keweriga, Nicki Oosterveen, Gilbert Pelland, Doris Perron, Sheila Pierson, Suzanne Robert, Louis Rochon, James Rogolski, Louise Savoie, Diane Simard, Claudette St-Godard, Jean St-Onge, Elaine Tallaire, Guy Tellier, Louise Thorimbert, Réjeanne Vourlot, Paul Wood, Frank Woytowich. (Les noms de ceux qui n'ont pas pris part aux activités n'apparaissent pas dans cette liste.)

N.-D.-de-Lourdes

Célébrations du centenaire

Le Conseil du village lance une invitation à tous à venir à Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 19 juillet, à l'occasion de la grande fête du centenaire. Que les amateurs du baseball viennent voir des parties professionnelles. Un montant de $1,000.00 en prix sera versé à ce tournoi qui sera le plus gros de la région. Le soir, grande danse dans la rue principale. Si vous projetez un congé, on vous recommande de faire un effort pour qu'il ait lieu à une date autre que celle du 19 juillet.

Les fêtes débuteront à 9 h a.m., le dimanche 19 juillet. Venez rencontrer vos parents et amis.

Bingo

Les gagnants à la soirée de bingo du 21 juin furent comme suit: gros lot de $400.00, Mme Lorraine Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes; $15.00, Mlle Marie-Louise Rozière et M. Eugène Deleurme, de Lourdes; $10.00, Mmes Pierre Droux, de Manitou, M. Lawrence, de Treherne, J. Grift, de Holland, Gilberte St-Pierre, de Cardinal, Mel Murdy, de Manitou, Léo Winterongel, de Winnipeg, Agnès Pantel et Léa Bosc, de Lourdes, MM. Léon Rondeau, de St-Léon, C. Angers, de Miami, Roger Théroux, de Cardinal, Jim Backet, de Manitou, et Ralph Watkins, de Rathwell; $8.00, Mme Mel Murdy, de Manitou, et M. Claire Angers, de Miami; $5.00, Mmes Joseph Rémillard, de Manitou, et Michel Boulet, de Somerset, MM. Ralph Watkins, de Rathwell, et Joseph Rémillard, de Manitou. Le prix d'entrée de $5.00 alla à M. Ralph Watkins, de Rathwell.

Le prochain bingo aura lieu le 5 juillet, à 8 h du soir, avec un gros lot de $300.00.

Soirée récréative

Le vendredi 26 juin, à 9 h du soir, à la salle paroissiale, aura lieu une danse organisée par les élèves de l'école secondaire avec l'orchestre "Fiasco". Prix d'entrée: $1.25. Tous sont cordialement invités à y assister.

75e anniversaire

Le dimanche 28 juin, les religieuses de la paroisse célébreront le 75e anniversaire de l'arrivée des premières Chanoinesses de Lyon, France, à Notre-Dame-de-Lourdes. Une messe d'action de grâces sera célébrée en l'église, à 3 heures de l'après-midi.

Profitons de cette occasion pour remercier les religieuses qui ont tant fait de bien dans la paroisse.

Soirée sociale

Le samedi 20 juin eut lieu une soirée sociale à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Marcel Roch. On remarquait à la table d'honneur, en plus de M. et Mme Marcel Roch, l'abbé Lucien Roy, curé, Marcel Philippe, maître de cérémonies, Mme Cécile Fisher, Mlle Rose-Mary Brommell, Joseph-X. Philippe, Linda Roch et Rémi Delaquis. M. Gilles Roch lut l'adresse aux jubilaires. Au-delà de 350 personnes étaient présentes à la fête.

Mme Jeanne Rusywich, en charge de l'organisation de cette fête, désire remercier toutes les personnes qui sont venues de St-Boniface, McCreary, Sarles, Dakota Nord, Beauséjour et d'ailleurs pour assister au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Marcel Roch. Un cordial merci à Mme Frances Bosc pour avoir servi un si délicieux banquet. Tous quittèrent la salle enchantés de l'ambiance qui avait régné tout au long de la soirée.

St-Denis

Confirmation

Le 24 mai, la paroisse avait l'honneur de recevoir la visite de Mgr J. P. Mahoney, évêque de Saskatoon, à l'occasion de la confirmation de 12 enfants. Les abbés L. Moran et M. de Margerie assistèrent Son Excellence. Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi par le Comité social du Club St-Denis à Mgr Mahoney et aux autres membres du clergé.

Congrès de l'A.C.C.I.

M. Arthur Denis assista au congrès de l'A.C.C.I. tenu à Ottawa les 4, 5, 6 et 7 juin. Le but principal de ce congrès était de connaître si les gens désirent que cette association s'étende sur un plan national.

Finissants

Félicitations aux finissants de la 12e année: Gisèle Denis et Jocelyne Pion, de l'école d'Aberdeen; Georgette Denis, Noëlle LeBlanc et Mariette Lepage, de l'Institut de Prince-Albert; Lionel Denis, du collège Mathieu de Gravelbourg; Luc Jobin, du collège Notre-Dame de St-Louis; Lucille Hubert et Hélène Hounjet, de l'école de Colonsay.

Visite aux agriculteurs

Un groupe de Radio-Canada est venu dans la paroisse visiter des fermes et interviewer des agriculteurs au sujet de la crise économique dans l'Ouest, de la surabondance de blé et du plan "LIFT".

Remerciements

SOMERSET — Son Exc. Mgr Aimé Decosse et ses parents désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de fleurs et de messes, lors du décès de M. Wilfrid Decosse. Des remerciements spéciaux sont adressés à la chorale, sous la direction de Mme Hélène Poiron, et aux Filles d'Isabelle qui ont servi un délicieux goûter.

Cut Knife

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme René Briauld à l'occasion du décès accidentel de leur fils, Albert, survenu le 3 juin; aux familles Dupuis à l'occasion du décès de M. T. Morin, de Mariapolis, Man., le 2 juin.

Thé

Mme Lucien Dupuis et son fils, Bernard, ont assisté au thé pour parents et maîtres, qui eut lieu à Prince-Albert. Mlle Thérèse Dupuis fut gagnante d'un trophée.

Ouverture officielle du musée de la Société Historique de St-Georges

ST-GEORGES — La Société Historique de St-Georges vous invite cordialement à l'ouverture officielle de son musée, le dimanche 28 juin. La bénédiction, par Mgr Maurice Baudoux, aura lieu à 1 h p.m. On entendra aussi des messages des gouvernements fédéral et provincial.

Au cours de l'après-midi, visite du musée, suivie d'amusements variés comprenant jeu de fer à cheval, gigue et coupe de billot à la scie.

Un soupper à l'ancienne, ragoût de pattes de cochon, pommes de terre, fèves au lard, salade au chou et sucre à la crème, sera servi de 5 h p.m. à 7 h 30 p.m. Adultes, $1.00; enfants jusqu'à 12 ans, .50. Ce souper sera suivi d'une soirée dansante commençant à 8 h 30.

On demande aux dames et aux messieurs de se vêtir selon la mode des pionniers, toute la journée.

Fêtons le projet centenaire en assistant à l'ouverture du musée à St-Georges, le dimanche 28 juin.

Lorette

Fêtes du centenaire

Les fêtes du Centenaire, à Lorette, auront lieu les 26, 27 et 28 juin. Le programme se déroulera comme suit:

Vendredi: 8 h p.m., danse costumée.

Samedi: 10 h 30 a.m., défilé commençant en face de l'école et se terminant au Centre sportif; 1 h 30 p.m., ouverture officielle par l'hon. René Toupin, député de Springfield et ministre de la Santé et du Développement social; 2 h, chanson du Manitoba par les élèves de l'école élémentaire, sous la direction de Sr Chatel; 2 h 30, spectacle en plein; 8 h 30, danse pour les jeunes au Centre sportif; 9 h 30, feux d'artifice par les pompiers.

Dimanche: 10 h, tournoi de balle, ainsi que concours de fer à cheval à l'aréna.

Ste-Famille

Fiançailles

M. et Mme Egeno Grestoni sont fiers d'annoncer les fiançailles de leur fille aînée, Gretsie, à M. Edmond Désautels, fils de M. et Mme Louis-Emile Désautels, de la paroisse Ste-Famille. Le mariage aura lieu le 5 septembre en l'église Holy Rosary de Winnipeg, à 4 h de l'après-midi, et la réception, à 8 h du soir, à la salle de la paroisse Ste-Famille, 778, rue Archibald, St-Boniface.

Chronique de CFRG

Assemblée générale

L'assemblée générale bisannuelle de la Société Radio-Gravelbourg Ltée aura lieu le 9 août à Ponteix.

Très bientôt, les lettres de convocations officielles seront envoyées aux délégués paroissiaux dûment élus par leurs paroisses respectives.

La décision de tenir cette assemblée générale bisannuelle à Ponteix fut suggérée et adoptée en dernière réunion du Conseil d'administration. Ce sera la première fois, depuis la fondation de CFRG-CFGR, que l'assemblée générale se tiendra à Ponteix.

Retour de vacances

Depuis deux semaines déjà, Carole Michaud, la Marsupilamie de tous les jours, est revenue de ses vacances. Quinze jours passés à Montréal parmi sa famille, en veillées, spectacles, visites et têtes-à-têtes...

Chez Miville

Vendredi dernier, dernière émission de "Chez Miville"... Pendant 17 ans, les animateurs de cette émission, dont le regretté Miville Couture, passaient au crible l'actualité quotidienne avec un sens de l'humour extraordinaire... Ce sens vrai de l'humour qui sait toucher, sans blesser... L'art de dire des vérités enrobées de sucre, comme l'a si bien dit le Père Ambroise dans son "Adieu" aux auditeurs.

"Chez Miville", c'est une page des annales de la radio française que l'on vient de tourner. La dernière page d'un livre merveilleux, pétillant d'esprit, de l'esprit de ceux convaincus que prendre la vie au sérieux, ne fait pas sérieux du tout.

Ainsi donc, depuis lundi dernier, "Chez Miville" est remplacée par une émision locale intitulée "La levée du corps" et animée par Germain Massicotte.

Ce titre ne veut rien dire. Enfin, il n'a rien de funèbre comme on pourrait le croire. On sait que "La levée du corps" est la première cérémonie du rite des funérailles chrétiennes. Le seul parallèle que l'on peut faire est que "La levée du corps" à CFRG est la première émission du rite quotidien de CFRG.

M. M.

Le Frère Bruns prend sa retraite



Le Frère Joseph Bruns

C'est à contrecoeur que la Commission Scolaire annonce la retraite de son directeur général, le Frère Joseph-H. Bruns, qui prendra sa retraite le 31 juillet 1970.

Sur sa demande d'être mis à la retraite, le directeur général a fait mention qu'il était devenu inquiet sur l'état de sa santé.

Le Frère Joseph Bruns naquit à Jefferson City, Missouri, et reçut son éducation à St-Louis et San Antonio, Texas. Après son entrée dans l'ordre des Marianistes, il fut envoyé à St-Boniface en 1928 pour enseigner à l'école Provencher. En 1935, il devint directeur de la même école. En 1941, il commença trois années d'études à l'Université Loyola et à l'Université de Chicago. Avant son retour à ses fonctions de directeur de l'école Provencher, il passa deux années dans l'enseignement à l'Université Ste-Marie de San Antonio. Il fut nommé directeur général de la Division Scolaire de St-Boniface au mois d'août 1958.

Le Frère Bruns s'est dévoué dans divers organismes, les Chevaliers de Colomb, la "Manitoba Teachers Society", le Conseil consultatif de l'Hôpital St-Boniface, la "Manitoba Educational Association", le Comité général du Curriculum et le Conseil consultatif du ministère d'Education de la province du Manitoba. En plus il siégea à la Commission royale sur l'éducation en 1959. Il est membre de la "Manitoba Association of School Superintendents" et détient le poste de secrétaire de la "Manitoba Catholic Conference".

Le Frère Bruns consacrera son temps et ses énergies aux affaires de sa communauté.

La Commission Scolaire espère être en mesure d'annoncer un remplaçant dans un avenir rapproché.

La Commission Scolaire de St-Boniface no 4

Quarante anciens attendus au Collège de St-Boniface

Le mardi 30 juin, environ quarante anciens étudiants du Collège de St-Boniface, soit les élèves de rhétorique des années 1920, 1921, 1922 et 1923, tiendront une réunion de trois jours à leur "Alma Mater".

La convention débutera par une grand-messe célébrée par Mgr Aimé Decosse, évêque du diocèse de Gravelbourg.

Le programme inclura un banquet sous la présidence du Dr Edouard Préfontaine, de Greensboro, N.C. Les orateurs principaux sont tous des anciens élèves du Collège: M. Emile Couture, de Montréal, directeur de la recherche et de la planification en immigration de la Province de Québec; Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, et M. Hector Allard, ancien ambassadeur du Canada en Hollande et divers autres pays d'Europe. M. Auguste Dansereau, ancien secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Cartier, remerciera les orateurs.

L'échange de nouvelles et d'opinions occupera la première journée. On comparera la vie collégiale de 1920 à celle de 1970. Le lendemain, 1er juillet, les congressistes marqueront la fête nationale en assistant à une des célébrations publiques qui auront lieu ce jour-là. Le reste de la journée se passera en divers jeux et sports au Collège.

La troisième journée verra une croisière sur la Rivière Rouge dans le "Paddle Wheel Queen". Les sports et jeux continueront.

Tous les anciens professeurs sont invités au congrès. Les PP. Gaston Hacault, S.J., et Aristide Dubé, S.J., respectivement professeur de latin, grec, et littérature française, et professeur de chimie et de physique, il y a 50 ans, ont fait connaître leur intention d'assister, et le R. P. Ludger Guy, S.J., a été invité à se joindre au groupe d'anciens professeurs.

Sacré-Coeur

(Winnipeg)

Déjeuner-communion

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse auront un déjeuner-communion, suivi de leur réunion après la messe de 9 h du matin, le dimanche 28 juin.

Collège de Saint-Boniface

Conventum cinquantenaire de 1920-70



Antoine Landry est né à St-Léon le 15 novembre 1900. Etudes primaires à Mariapolis, St-Alphonse et Brandon. En 1914, il entra au Collège de St-Boniface pour y poursuivre ses études jusqu'à la rhétorique qu'il passa en 1920. De 1921 à 1928 à Mariapolis, il travailla pour son père qui avait plusieurs commerces. De 1929 à 1937, il demeura à Chicago, Illinois. Il revint à Mariapolis en 1938 pour gérer la cour à bois que son père lui laissait en héritage. Il demeura dans son village jusqu'à sa retraite à Winnipeg en 1968. Pendant les années à Mariapolis il s'occupa toujours du bien-être et du progrès de son village. Il fut tour à tour commissaire d'école, conseiller de municipalité, directeur du Centre récréatif. Il épousa en premières noces Simonne Marcoux. De cette union naquit une fille, Simonne. Devenu veuf, il épousa Lucienne Dussault; de ce mariage, il eut un garçon et une fille. Son fils est un diplômé du Collège de St-Boniface.

Philippe Gendreau, M.D., R. C. A. M. C., F.A.P.A., (C.) R.C.P., naquit à St-Norbert le 26 février 1901. Il a fait du service dans l'armée canadienne. Plus tard (1943-1946), il fut promu au rang de major et nommé conseiller en psychiatrie dans le district militaire comprenant les villes de Montréal et de Québec. En 1958, il est nommé chef de la délégation canadienne aux Nations unies à Londres pour un congrès sur la criminalité. En 1962, il devient membre d'un comité du ministère de la Justice chargé de l'étude de la délinquance au Canada. Il est actuellement directeur médical du Service Pénitentiaire Canadien et chargé de cours au département de Criminologie de l'Université d'Ottawa.

* * *

Avec la parution des deux notices biographiques ci-haut, prend fin la publication des "curricula vitae" des membres du Conventum cinquantenaire du Collège de St-Boniface 1920-1970.

Nous avons déjà mentionné que ce Conventum comprenait les rhétoriciens des années 1920, 1921, 1922, 1923. Nous expliquons maintenant qu'à cette époque-là, le Collège donnait un cours classique double jusqu'à la classe de rhétorique: une section française pour les élèves dont la langue maternelle était le français et une section anglaise pour les élèves qui parlaient une langue maternelle autre que le français (Anglais, Ecossais, Irlandais, Allemands, Polonais, Italiens, Ukrainiens. Ces derniers avaient leur pensionnat spécial pour eux dans la Metropolitan Bursa, l'Hôtel Nicolet actuel à St-Boniface).

Les élèves des deux sections, puisqu'ils étaient censés comprendre le latin, étaient réunis en une seule classe lorsque commençait l'enseignement de la philosophie qui se donnait entièrement en latin. Mais les conventums s'organisant à la fin de la rhétorique, pour inclure les étudiants qui terminaient leur cours avec cette classe, c'est-à-dire la plupart des candidats à la prêtrise et à certaines autres professions, les sections se séparaient alors et chacune d'elles écrivait sa constitution de conventum dans la langue préférée: le français, pour la section française; l'anglais, pour la section anglaise.

Toutefois, on choisissait une devise dans n'importe laquelle des langues étudiées, même dans la langue grecque. Comme illustration nous vous donnons les devises des quatre conventums qui se réuniront en un seul, le 30 juin: conventum 1920: "Qu'un ami véritable est une douce chose"; conventum 1921: "Fortis ut mors dilectio"; conventum 1922: "Ktêma eis aei"; conventum 1923: "Flamma propriore calesco".

Un ancien Manitobain co-fondateur du CELEF



M. Léo Brodeur

Un ancien Manitobain, M. Léo Brodeur, est co-fondateur d'un organisme unique au monde dans le domaine de la recherche littéraire et de la diffusion de la littérature des pays francophones.

En mai 1969, M. Antoine Naaman, professeur titulaire du Département des Etudes françaises de l'Université de Sherbrooke, et M. Brodeur, professeur agrégé du même département, fondèrent le CELEF (Centre d'étude des littératures d'expression française) et s'adjoignirent quelques-uns de leurs collègues comme conseil d'administration du nouvel organisme.

S'il existe des associations ou centres d'étude spécialisés qui s'intéressent aux pays francophones du monde entier, le CELEF est le premier organisme à s'intéresser particulièrement à la littérature de tous les pays francophones.

Parmi ses buts, le premier en importance, c'est la création d'un centre de documentation (comprenant livres, manuscrits, etc.) où les chercheurs peuvent trouver sous un même toit ce qu'il y a de plus représentatif de toute la création littéraire des 33 pays formant la Francophonie. On ne néglige pas pour autant ce qui s'écrit en langue française dans les autres pays du monde. Le CELEF possède déjà des index-fichiers des auteurs et des oeuvres de tous les pays francophones.

Les réalisations du CELEF seront nombreuses et imposantes, a annoncé M. Brodeur. Le Centre publiera trois ouvrages. Il lancera également sa revue **Présence Francophone** de diffusion internationale. Ces publications seront lancées officiellement lors du premier colloque international du CELEF, en octobre, à Sherbrooke. Le CELEF compte déjà plusieurs centaines de membres à travers le monde.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Laurent-G. Marcoux, 438, rue Louis Riel, St-Boniface, du 25 juin.

M. Léon Précourt, Saint-François-Xavier, Man., du 25 juin.

M. Robert-D. Asselin, 285, rue Horace, St-Boniface, du 27 juin.

M. Antonio Grenier, St-Léon, Man., du 27 juin.

M. Adrien Gaboury, 733, rue McMillan, Winnipeg, du 28 juin.

L'abbé Philippe Perron, Lorette, Man., du 20 juin.

M. Réginald Lacroix, St-Pierre, Man., du 1er juillet.

Ci-dessus le nouveau conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, diocèse de St-Boniface, pour l'année 1970-71. Assises, de gauche à droite: Mmes Gilberte Couture (organisation), Marie Fournier (présidente), Rachel Roy (communications sociales). Debout, de gauche à droite: Mmes Marguerite LeDorze (secrétaire-archiviste), Cécile Mulaire (comité spirituel), Lucille Lambert (1ère vice-présidente et éducation), Rosa Therrien (résolutions et formules), Augustine Abraham (déléguée auprès de l'Institut Vanier), Suzanne Prince (législation et civisme), Adèle Desaulniers (distribution), Lucille Gariépy (trésorière), Hélène Trudel (publicité), l'abbé Bernard Bélanger (aumônier). Absentes de la photo: Mlle Hélène Blais (2e vice-présidente et missions du Brésil), Mmes Jeanne Dumaine (ex-présidente), Lucille Jubinville (bien-être social), Simone Lavallée (représentante de la S.F.M.), Marie Arbez (secrétaire-correspondante).

Carnet universitaire

La Faculté des Arts et Sciences de l'Université de Manitoba a organisé des séances d'orientation spéciales pour les étudiants qui projettent de s'inscrire pour l'année 1970-71. Ces séances se continueront tout l'été.

Tous les nouveaux étudiants intéressés à s'inscrire à cette faculté peuvent obtenir des renseignements en s'adressant par écrit au bureau du Doyen des Arts et Sciences, Université de Manitoba, ou en composant 474-9302.

L'Institut de recherche légale de l'Université de Manitoba vient d'obtenir un octroi de $39,200 de la Donner Canadian Foundation. Le professeur John Shar, directeur de l'Institut, a annoncé que l'octroi servira pendant les deux prochaines années à continuer des études portant sur les droits particuliers des individus, l'octroi de dommages-intérêts pour choc nerveux traumatique et un relevé sur l'usage de la drogue chez les jeunes de la région métropolitaine de Winnipeg.

Les Canadiens de Naissance Assemblée 127, Saint-Boniface

Réunion

Le jeudi 11 juin avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée 127 de St-Boniface des Fils Natifs du Canada dans leur local, 230, boulevard Provencher. Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Congrès

Le congrès des Fils Natifs du Canada aura lieu cette année à St-Boniface, car nous célébrons le centenaire de la province du Manitoba. Les assises se tiendront dans les salles des Fils Natifs, 230, boulevard Provencher, les 3, 4 et 5 août.

Voici les activités auxquelles le grand public pourra participer durant le congrès: le lundi 3 août, sortie sur le bateau "River Rouge" le soir à 7 h. Les billets se vendent à $2.00 par personne. Le mercredi 5 août, banquet de clôture en la salle Ste-Famille, 774, rue Archibald, St-Boniface. Les billets pour cette occasion seront en vente dès le mois de juillet au bureau des Fils Natifs, 230, boulevard Provencher.

Nos malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir: MM. Paul Dubois, Arthur Dufault, Charles Dufault, Damien Pelland et Alexandre Vermette. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir. Tous ceux qui désirent, soit connaître l'adresse de nos malades à domicile ou toute autre information à leur sujet, peuvent communiquer avec le bureau des Fils Natifs.

Avis de décès

C'est avec un vif regret que nous avons appris le décès du Frère Auguste Pichette, ancien président de l'Assemblée 127, survenu le 25 mai à l'hôpital Taché. Nos plus profondes condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

L'historien

Chronique sportive

Les Expos retrouveront-ils le chemin de la victoire en changeant de nom?

par Jacques LEMOYNE

Les Whips de Winnipeg, ex-Bisons de Buffalo, ne constituent pas une formation gagnante, loin de là. Le club école des Expos ressemble en cela aux grands Expos qui, malgré le fait qu'ils soient au dernier rang dans leur Ligue, n'en constituent pas moins une grande attraction. Les Whips pourront-ils maintenir cette belle tradition des grands Expos? Probablement, et à ce sujet j'espère qu'il se trouvera des organisations canadiennes-françaises pour réclamer le film "Les Expos mes amours", un bijou du genre qu'il faut absolument voir et que la direction des grands Expos mettra gratuitement à la disposition d'organisations sérieuses. Il ne s'agit que d'en faire la demande à la direction des Whips. Si elle est aussi bien disposée envers les gens de langue française de l'Ouest, que l'est la direction de Montréal, il n'y aura pas de problèmes: on se fera un plaisir de vous passer une copie du film, si ce film est libre bien entendu car il est en très grande demande. Les Whips vont coûter une fortune aux propriétaires des "grands Expos" à cause des frais de voyages accrus, mais la direction du club avait donnée sa parole aux gens de Winnipeg, et elle a tenu parole.

Les Whips ont cependant plusieurs bons joueurs et il se pourrait qu'avec un peu d'encouragement de la part des spectateurs que le club retrouve le chemin de la victoire. La grande déception des Expos aura été la tenue du lanceur Joe Sperma sur qui on comptait beaucoup cette année. Si Joe parvenait à retrouver son contrôle et à gagner régulièrement avec les Whips il est bien évident qu'il retournerait dans les majeurs, mais ce serait quand même à l'honneur des Whips d'avoir pu aider à la réhabilitation d'un joueur très sympathique et qui veut absolument prouver qu'il appartient aux ligues majeures. Il y aura aussi Balor Moore qui devra faire ses preuves cette saison, car même s'il n'a que 19 ans les Expos veulent qu'il soit prêt pour la saison prochaine, et il faudra faire de la place pour tous les jeunes joueurs ambitieux qui veulent faire partie de cette admirable famille qu'est la famille des Expos.

Incroyable!

Les amateurs de tennis, pas assez nombreux, qui ont assisté à la rencontre entre la Nouvelle-Zélande et le Canada ne devaient pas en croire leurs yeux quand ils ont vu les joueurs canadiens remporter la victoire et se mériter le droit de passer en finale de leur zone contre la puissante équipe du Brésil. On ne parlera pas d'une victoire possible du Canada car ce serait à la fois inviter la Bonne Sainte Anne et le Frère André à jouer sur notre équipe, mais il n'en reste pas moins que les joueurs canadiens ont donné tout ce qu'ils avaient et, conduits par un Mike Belkin absolument déchainé, ils ont accompli l'impossible. Il est malheureux cependant que la presse du pays n'ait pas donné à l'événement toute l'importance qu'il mérite vraiment. Cette victoire du Canada est aussi surprenante que si St-Louis battait Boston dans une série pour la coupe Stanley. Il est vrai que Belkin, à toutes fins pratiques, joue surtout aux Etats-Unis et que notre équipe est dirigée par un immigrant devenu citoyen canadien. Mais Belkin s'est toujours réclamé de notre pays et c'est avec l'aide de l'organisation nationale de tennis amateur qu'il a pu poursuivre et ses études et sa carrière.

Dans ce domaine soulignons aussi le fait que la gentille Andrée Martin peut elle aussi poursuivre sa carrière aux Etats-Unis et participer à de grands tournois. Elle a gagné un championnat en Orient et atteint la finale dans plusieurs rencontres importantes. Mais malgré ces succès, dont on parle peu, les jeunes Canadiens ne s'intéressent plus au tennis comme autrefois, la compétition n'attire plus autant de jeunes. Est-ce la faute des journaux? La faute de la vie moderne qui ne donne plus aux jeunes les espaces nécessaires pour pratiquer ce magnifique sport? Est-ce parce que le tennis ça fait "distingué" et qu'aujourd'hui la distinction c'est bien peu portée? Je l'ignore mais, chose certaine, le triomphe de l'équipe canadienne n'a pas fait son tour de presse comme il aurait dû et je suis prêt à parier que dans les consultations de fin d'année peu de rédacteurs consacreront beaucoup d'espace à ces deux victoires d'une équipe canadienne à laquelle on concédait très peu de chances et qui se prépare sérieusement à affronter le Brésil. Et qui sait?

Le gibier

Je lisais, l'autre jour, un article fort intéressant sur la faune de notre pays. Menacée par la pollution, par la science, par le progrès et par l'irresponsabilité des hommes, ce sera un miracle si, en l'an 2000, on peut encore chasser en notre pays. Miracle aussi si on peut pêcher, non seulement dans nos lacs mais aussi dans l'océan qu'on est en train de vider de ses meilleurs poissons. Le homard devient de plus en plus rare par exemple et cet excellent crustacé diminue en nombre et en grosseur. On en a trop pris et de façon pas assez scientifique, sans compter les braconniers qui font des ravages terribles. Mais une partie de l'article qui m'a intéressé le plus était celle ou l'on parlait des contacts de l'homme avec les petits de nos animaux sauvages. On demande aux hommes de ne pas toucher ces petits, et encore moins d'essayer de les garder en captivité pendant quelque temps. Car si les animaux sauvages prennent l'odeur de l'homme ils seront rejetés ensuite par les leurs. Et qui saurait les en blâmer! La meilleure chasse reste encore celle que l'on fait avec une caméra à la main. On remporte ainsi de magnifiques trophées sans nuire au bon équilibre de la nature.

Combien de personnes qui pourraient le faire songent à offrir un sanctuaire aux oiseaux sauvages en migration? Non pas pour utiliser ces endroits comme terrains de chasse par la suite, mais pour permettre à ces espèces de ne pas disparaître comme tant d'autres ont disparu ou sont en train de disparaître. Les phoques sont eux aussi menacés de disparaître et il était temps de réglementer cette chasse. Il est malheureux qu'en le faisant on ait donné une image si fausse de cette chasse qui, après tout, n'est pas plus cruelle, et encore moins sanglante que l'abattage des animaux domestiques! Pourquoi ne pas prendre la résolution de remiser votre fusil cette saison, de vous armer d'une caméra et d'aller dans la forêt ou sur les lacs dans l'espoir de rapporter des photographies remarquables d'animaux vivant en toute liberté? Ceux qui pêchent pour se nourrir et qui chassent dans le même but n'ont pas les mêmes motifs que nous pour agir, et ce n'est pas un voyage de pêche ici ou là qui détruira la nature, mais le braconnage, la pêche au-dessus des limites et la pollution du milieu sont des choses sur lesquelles nous pouvons exercer un contrôle. Le faisons-nous vraiment? Il en va pourtant de l'avenir d'une de nos plus belles richesses naturelles: la faune.

Au Centre Culturel de St-Boniface

La soirée-rencontre remporte un éclatant succès

Quelque quatre cents personnes sont venues à la soirée "open house" du Centre Culturel mardi dernier, 16 juin. Le Centre, depuis ses débuts il y a trois ans, n'avait jamais connu un aussi vif succès. La salle de théâtre était bourrée à craquer et plusieurs personnes se virent obligées de demeurer dans les couloirs.

Ce qui se déroula sur la scène au cours de la première heure fut des plus cocasses. Les jeunes élèves de danse à claquettes et de bâtons, mignons dans leurs petits costumes rouges et bleus, remplirent la salle de rires par leurs mouvements indécis, brusques et mal coordonnés mais exécutés avec beaucoup de conviction. Puis vinrent les plus vieux qui présentèrent des danses dont les applaudissements à eux seuls furent témoins de la réussite. Ensuite ce fut au tour des élèves d'improvisation et de mouvement d'égayer la foule par leur originalité. Deux comédiens du Cercle Molière récitèrent quelques poèmes, accompagnés en sourdine par une guitare. Enfin, M. Loiselle, président du Centre, invita la foule à visiter les locaux et à prendre un café offert gratuitement dans le restaurant du Centre.

Malgré la chaleur suffocante qui envahissait de plus en plus le Centre — car celui-ci n'avait jamais connu foule si nombreuse en une seule occasion — les quatre cents personnes défilèrent dans les couloirs et visitèrent tous les locaux: peintres à l'oeuvre, exposition de peinture, étalage de photos de Yoga, le Cent Nons et quoi encore.



La soirée se termina au restaurant "La Cuisine" où tout en s'entassant les uns sur les autres, les convives tentaient de siroter un café. Quelques membres de la chorale des Intrépides chantèrent quelques chansons de folklore.



Et qui dit que le Centre Culturel n'accomplit rien. Si quelque quatre cents personnes ont voulu être témoins de ce qui s'est fait au cours de l'année qui s'achève, St-Boniface a grandement besoin d'un centre culturel, plus spacieux, plus adapté aux besoins et surtout, muni d'un système de climatisation.

Que sera l'avenir du Centre? Vous seuls le savez car vous en êtes les maîtres; le Centre vous appartient; apportez-y un peu de vous-mêmes et le Manitoba français rayonnera de plus en plus dans tous les secteurs de la province.

Le publicitaire



FAMILLES ET PARENTS

labyrinthe roro

no.: 2

V	●	●	●	●	●	●	T		T		L		E	●
E		O			E	●		●	●	●	●	●		●
	●	●	●	●	●	E		F			T	●	O	●
F			S	●	●	●		●	●	●	●	●		●
●	●	●	O		P		E			N	●	●	X	●
●	B	●		●		●	●	●	●		●	T	●	P
A		E			S	●	●	N	●	V			V	E
●	G	●	R	●		●	A			E	●	T	●	
●		●	●	●		●	●	E	●	U	●		●	E
●	M	●	●	●	R	●	●		●	●	●		●	●
●		●	●	F		L		E	●	R	O	R	O	●
●	E	●	●	●	T	●	●	●	N	●	●	●		●
●	●	P			E		T	●		●	R			E
●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●		●
E		O		S			L		E	S	●	●	E	●

points: G-6

1														
2														

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, joliette, p.q.

En marge du Centenaire

Livraison du courrier par canot le 1er août

WINNIPEG — Une livraison du courrier sera faite par canot de Grand Portage, Minnesota, au Fort Garry (en bas) le 1er août en commémoration de l'ancien service des postes. Trente voyageurs dans six canots quitteront Grand Portage le 15 juillet. Tous sont des descendants des premiers voyageurs et sont âgés de 14 à 70 ans.

C'est le comité des Pageants historiques de la Corporation du Centenaire du Manitoba qui vient d'émettre ce communiqué. Les personnes intéressées à se procurer une enveloppe portant ce cachet-souvenir unique devront envoyer leurs nom et adresse et dix cents à: North West Canoe Brigade, The Manitoba Centennial Corporation, 555, rue Main, Winnipeg 2, avant le 8 juillet.

Manisphère 100

Parachute Manitoba

Les membres du club Parachute Manitoba exécuteront 13 sauts, si la température le permet, au Vélodrome de Winnipeg, lors de Manisphère entre les 26 juin et 4 juillet à 9 h du soir. Il y aura des sauts supplémentaires par trois parachutistes ou plus à 4 h p.m. les samedi 27, dimanche 28 juin, et le samedi 4 juillet.

Le 1er juillet on exécutera d'autres sauts pendant le Festival Pop.

Douzième Concours de la Galerie des Beaux-Arts

Le Comité des Dames de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg a fait parvenir plus de 2,000 feuillets d'information sur sa douzième exposition-concours. Ces feuillets ont été envoyés aux artistes, écoles et galeries des Beaux-Arts du Canada.

La valeur des prix qui seront offerts, aux artistes canadiens seulement, est de $5,000, et le principal juge des oeuvres sera M. Brydon Smith, Directeur des arts contemporains à la Galerie Nationale d'Ottawa.

Seules seront admises au concours, des peintures, gravures, dessins et sculptures datant de 1967 à maintenant et on n'acceptera que deux oeuvres de chaque artiste. Elles seront exposées du 12 novembre au 7 décembre, à la galerie de Winnipeg puis ailleurs dans l'Ouest du Canada.

Les formules de demande doivent parvenir à la Galerie de Winnipeg au plus tard le 1er septembre.

Champion de judo

Jean-Pierre Parenty, élève à l'Institut collégial de St-Pierre, qui avait déjà gagné une médaille d'or et deux d'argent aux championnats de judo de Winnipeg et Brandon en mars dernier, a remporté le 13 juin, à Winnipeg, le premier prix de judo au "Mid-Western Championship". Jean-Pierre est élève de Bob Carrière depuis le mois d'octobre 1969.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

Pourquoi pas lui?

Sérieux? . . . il se promettait bien de l'être. D'ailleurs depuis qu'il avait conquis du galon, il s'était gardé de paraître, en des cafés louches, en compagnie de ses anciens camarades de plaisir. Sa loyauté, sa délicatesse naturelle, avaient, peu à peu, triomphé de leurs suggestions. Sa personnalité s'était de nouveau affirmée, et, s'il avait gardé des relations avec Raoul Ballarier, demeuré dans le rang, c'était en vertu d'une pudeur honorable, pour ne pas se laisser accuser de pédanterie, d'ingratitude, pour des services qu'il avait payés cher, mais que l'autre ne lui avait pas moins rendus, spontanément, en des heures difficiles.

Pierre Gautier et son fils rentrèrent à la maison où Marie était demeurée en compagnie de Délaïde, afin de ranger la vaisselle abondante de leur dernier repas. Sur les conseils de son père, Jean avait décidé de s'ouvrir de ses intentions à celle que tous considéraient encore comme sa fiancée. Il s'approcha donc de la jeune fille qui lui souriait candidement, puis, d'une voix presque rauque.

— Marie . . . viens dans le jardin. J'ai à te causer sérieusement.

Elle le regarda avec étonnement, et le suivit, vaguement inquiète.

Ils s'assirent sur un banc, près de l'étang où les lavandières du pays venaient battre leur linge à la belle saison.

— Marie, bredouilla-t-il, il faut que je te dise . . .

Son embarras était si visible, qu'elle pâlit:

— Une mauvaise nouvelle?

Il sursauta, surpris de cette pénétration.

— Non pas . . . Il s'agit d'une orientation nouvelle de ma vie . . . de notre vie . . .

— Tu songerais à me quitter? râla-t-elle.

Il lui prit la main:

— Chère Marie! . . . comment peux-tu croire! . . . Il ne s'agit pas de cela.

— De quoi s'agit-il donc?

— Eh bien, voilà . . . autrefois, je me fusse cabré si l'on m'avait dit qu'un jour, de mon plein gré, je quitterais la Baronnie.

— Et maintenant?

— Je n'envisage plus du tout la perspective d'y rentrer.

— Oh! . . . mais pourquoi? . . . que comptes-tu faire? . . . Que dirait Maître Pierre s'il savait cela?

— Il le sait.

— Et il ne s'est pas révolté?

— Pas du tout. J'ai bien senti que la nouvelle ne lui était guère agréable, mais, il s'est aussitôt résigné. Il ne s'est pas cru en droit de peser sur ma destinée . . .

— Ah! . . . et alors?

— Mon intention est d'aller à Paris . . . de m'y faire une situation . . . ce qui ne saurait tarder . . . puis alors . . . je reviendrai . . . et si tu m'aimes toujours . . .

Elle lui ferma la bouche avec sa petite main:

— Pas un mot de plus.

Et, très doucement, elle se prit à pleurer.

Un peu honteux, il s'efforça de la rassurer:

— Ne pleure pas . . . Tu sais bien que je t'aime . . . Tu as eu mes premières pensées . . . Jamais . . . jamais tu entends? je ne pourrai t'oublier. Peut-être aurai-je dû te consulter, t'informer plus tôt de l'évolution qui s'opérait en moi . . . Oui . . . c'eût été mon devoir . . . mais j'avais peur, si peur de te contrarier . . . Tu m'en veux?

— Oh! dit-elle à travers ses larmes. Je t'aime . . . je t'aime . . . et si longtemps que durera ma vie, je t'attendrai! Il m'aurait plu de rester dans ce village où je suis née, mais, je te suivrai partout . . . partout où tu voudras . . . riche ou pauvre, et s'il me faut un jour sécher tes larmes, ou partager avec toi le pain noir de l'infortune, ce sera du bonheur encore.

* * *

Ils rentrèrent dans la salle où Pierre Gautier, en quelques mots, avait mis Délaïde au courant des intentions de leur fils.

Ils trouvèrent les parents en larmes, assis près de l'âtre éteint. Le vieux chien, somnolent, soupirait à leurs pieds.

— Alors, dit la mère en posant sur Jean son regard encore mouillé . . . tu nous quittes . . . tu nous quittes pour toujours? . . .

Il courut l'embrasser et protesta:

— Je suis toujours ton enfant, ma chère maman . . . Tu n'as jamais pensé, n'est-ce pas que je puisse moins t'aimer?

Elle courba son échine amaigrie par cinquante années de travail.

— Que la volonté de Dieu soit faite, dit-elle.

L'heure du départ avait sonné. Jean ramassa le sac à main qui composait tout son bagage, reçut les adieux attristés de chacun, et parti à pied vers la gare.

Jusqu'à ce qu'elle eut disparu, les femmes suivirent du regard la silhouette du beau soldat, puis, mornes, accablées, elles rentrèrent.

Le soir, Marie Dubard, affreusement triste, regagna le Bois-Maheu.

Pourquoi, tout-à-coup, voyait-elle se dresser tant d'écueils sur le chemin où, confiante, jusqu'à présent, la main dans la main de Jean, elle avait marché? . . .

Sur la cheminée de la chambre, parmi des fleurs, souriait l'aimé dans un cadre . . . Marie le prit entre ses mains, le contempla longuement, puis se jeta tout habillée sur son lit avec un long sanglot . . .

(à suivre)

EN MÉMOIRE

du Frère Alfred Paul, S.M.

Le Frère Paul n'y est plus!
Difficile à croire, j'en suis convaincue.
Tous se sentaient à l'aise auprès de lui.
Toujours affable et charitable,
Il savait sympathiser et comprendre.
Ses bons conseils en temps opportun
Etaient appréciés de chacun.
Et voilà qu'il est parti sans bruit.
Son grand coeur n'a pu reprendre
Un battement dans cette nuit redoutable.

Encore hier à l'atelier il attendait les élèves,
Malgré bien des soucis, il avait le sourire aux lèvres.
Un grand silence c'est fait surtout
Chez les parents, confrères, amis et élèves partout.
Un grand vide vient d'être créé,
Même dans les rues de notre cité
Où il faisait une marche avec un copain
Avant de retourner à la mise en train.

Innombrables les heures à se dévouer.
Pour nombre de gens, des billets à imprimer
Des rubans pour la piste et pelouse
Besogne longue que je ne jalouse.
L'hiver, on le voyait arroser le rond à patiner
Il pelletait la neige pour que les gars puissent s'amuser.
S'il en a fait de la surveillance!...
Et avec combien de bienveillance.
Tout ceci c'est fait à Provencher,
Pendant plus de trente années!...
Fait certain vous allez le manquer
Personne n'aura le courage de le remplacer.

Durant les mois d'été,
Au temps où il aurait dû se reposer,
Il semblait toujours le préposé
Appelé à faire de la suppléance
Au Texas, dans une colonie de vacance.
Ce n'était certes pas une sieste
Après un moment de pieuse retraite.

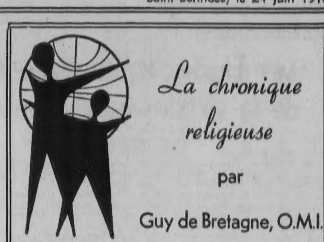
Aux camps de Kenora, ensuite du Lac Falcon,
Il savait cuire à point le poisson.
"Jacques détient un record de dix-huit livres
Je l'ai devancé par une toute petite livre".
C'était son premier effort de vantardise.
D'un sportif, c'était bien de mise.

A un petit gars qu'il rencontrait
"Ton nom? — Mais ton papa je le connais
Il venait ici même à l'école.
Tu lui donneras le bonjour du Frère Paul".

Et c'est ainsi qu'il est parti!
Dieu dans Sa sagesse nous l'a ravi.
Il a tellement bien rempli son rôle dans la vie!
Quelle belle place il mérite au Paradis.

Ce soir, aux obsèques, nous serons nombreux.
Nos prières seront ferventes pour ce religieux
Qui a complètement donné sa vie
Au service de Dieu et de l'humanité.
Nous nous souviendrons Frère, avec envie,
De votre complaisance, bonté et charité.

N. G. K., institutrice à l'école Taché.



Au sujet d'une large consultation

Enquêtes, sondages d'opinions, dialogues, réunions, discussions, tout cela est à la mode dans l'Eglise comme ailleurs. La Commission Dumont est une sorte d'enquête de sociologie religieuse, un sondage d'opinions. Le souci d'être objectif est caractéristique de notre époque où la science expérimentale part de l'observation des réalités sans "a priori", sans jugement fait d'avance. La sociologie, la pédagogie, la politique nous habituent à ce partage d'idées, à cette recherche collective. La démocratie préfère "compter les têtes plutôt que de les casser", comme on fait en régime de dictature.

L'Eglise veut cette attitude de dialogue, sans pour cela établir son autorité sur un vote majoritaire, car son autorité, comme son enseignement, est d'origine divine, non pas humaine. Elle cherche un "consensus" qui sauvegarde avant tout l'union et la charité. Voulant servir le monde auquel elle est envoyée, l'Eglise consulte de nos jours, elle dialogue, elle demande à tous les chrétiens de réaliser qu'ils sont l'Eglise et doivent participer à son gouvernement et chercher les orientations de son "aggiornamento" dans un monde qui change vite.

Paul VI faisait remarquer que dans l'esprit des sociologues toute enquête indique une norme en fonction du résultat. Or accepter que le fait devienne loi, cela reviendrait à dire que la moralité aurait pour mesure ce que la majorité des gens se permettent de faire. C'est insoutenable, bien que j'aie lu une telle ânerie en toutes lettres dans un livre d'école normale: "Morality is the prevalent". Qu'est-ce à dire? Mettons que si plus de la moitié des gens d'affaires se permettaient d'être malhonnêtes, tout le monde aurait le droit d'en faire autant. La sociologie, religieuse ou non, aurait beau être objectivement scientifique, elle n'est pas la norme de notre croyance ni de nos moeurs. Autrement dit, elle doit se soumettre à la foi. C'est certainement dans cet esprit que s'accomplit le travail de la Commission Dumont et de la grande masse de ceux qui lui présentent leurs rapports et leurs opinions. Sans doute il y a des originaux partout et la sincérité ne remplace pas l'orthodoxie. C'est avec un grand intérêt que l'on voit se dérouler les consultations de cette Commission rogatoire. Parmi les innombrables moyens de communication et de dialogue qui sont possibles, on peut penser que cette enquête sera très utile à l'épiscopat canadien pour que nous puissions vraiment entrer dans l'esprit du Concile et l'appliquer selon les espoirs du bon Pape Jean XXIII. On peut être sceptique quand on nous affirme que Dieu parle par la majorité ("Vox populi, Vox Dei"), mais, par contre, nous savons qu'il faut faire confiance à l'Esprit présent au Peuple de Dieu, et cela est tout différent (Vox Populi Dei: la voix du Peuple de Dieu).

Les femmes dans l'Eglise d'aujourd'hui

Paraissant devant la Commission Dumont, l'Association Féminine d'Education et d'Action présentait un mémoire où l'on déplorait que "la femme n'a pas encore toute la place qui lui revient dans l'Eglise", qui les "utilise" sans toujours les considérer sinon "comme des petites filles remplies de bonne volonté et d'apparente soumission". L'AFEAS compte 35,000 membres.

Ce changement de ton est un signe des temps. Aussi les innombrables associations aux Etats-Unis montrent l'apparition simultanée, avec le mouvement des Noirs et des étudiants, d'une attitude décidée, d'un néo-féminisme qui veut être, par exemple "Le front de libération" des "femmes qui déclarent la guerre au sexisme".

Des sociologues sérieux y voient plus qu'un épisode de l'éternelle guerre des sexes, mais une nouvelle phase de la mission historique de la femme au tournant des grandes décadences, cette mission étant d'être source de vie d'un monde qui meurt. Des grands magazines comme ICI et MISSI admettent aussi que cela est plus qu'une réaction et contestation de la femme face à l'injurieuse prétention masculine de la réduire au rang d'une chose dont on fait un jouet pour faire de l'argent, par exemple dans la réclame, ou pour satisfaire les passions, quitte à la stériliser et la bourrer de pilules sans se soucier des séquelles. C'est un mouvement très vaste qui affecte même les religions.

Toute contestation apporte une belle occasion de repenser bien des attitudes, si traditionnelles et vénérables qu'elles soient. L'exégèse montre que la Bible, comme le Coran, était marquée d'une culture d'hommes du désert, même si la position de la femme chez les Hébreux était infiniment supérieure à celle qu'on lui accordait dans les civilisations païennes les plus raffinées. Ces attitudes culturelles masculines n'ont pas toujours été évangélisées après Notre Seigneur et l'on en trouve des traces chez certains Pères de l'Eglise, et bien entendu dans les fanatismes hérétiques de la gnose, des Cathares, du jansénisme, du puritanisme.

Il y a au moins 250 millions de femmes catholiques dont 35 millions sont très actives et jouent un rôle important dans d'innombrables champs d'action. Et surtout n'oublions pas qu'il existe un million de religieuses. On sait que notre "timide bonne soeur" d'avant le Concile a changé; non seulement a-t-elle modernisé un costume vraiment trop médiéval, mais elle cherche comment s'adapter aux exigences actuelles de l'Eglise, face à un monde qui change. Cela a fait jeter les bras en l'air chez quelques évêques qui, parfois bien maladroitement, se sont occupés de ce qui ne les regardait pas. Sans doute, il y avait des exagérations imprudentes, et il aurait fallu y voir des enfantillages chez celles qu'avait maintenu si longtemps dans une fausse enfance spirituelle le cléricalisme autoritaire d'antan. Si cet infantilisme laisse ici et là place à des abus et surtout expose au danger des gros salaires, il faut y voir pourtant une très saine réaction. Les femmes sont bien plus généreuses que les hommes et leur "aggiornamento" sera plus rapide, plus authentique, moins calculateur que celui des clercs et laïcs habitués à rationaliser, manquant de la finesse d'intuition des femmes, qu'elles soient religieuses ou laïques.

Eternel retour de l'histoire. Des grands savants montrent cette alternance entre le rôle de l'homme et celui de la femme, à partir des villages de la préhistoire néolithique jusqu'aux temps des persécutions romaines et des siècles terribles des invasions barbares. On a signalé des âges d'or où la femme chrétienne joua un rôle salutaire: vers 600, 1200, 1400, 1600. En sera-t-il ainsi en cette fin du vingtième siècle dont la science technique menace de déshumaniser une civilisation travaillée des courants les plus contradictoires?

La Commission Dumont à St-Boniface

Du bon travail de fait; il en reste beaucoup à faire

par Guy de Bretagne, O.M.I.

On n'a plus ici à expliquer ce qu'est la Commission Dumont. Nous en avons parlé plusieurs fois dans notre chronique (7 janvier, 11 mars, 13 mai). Les responsables qui ont préparé l'opinion et organisé dans les paroisses les structures nécessaires pour éveiller l'intérêt des laïcs et obtenir leur coopération méritent des félicitations.

Mais on l'a dit et répété, ceci n'est qu'un commencement. Il y a de la bonne volonté partout, mais cela ne suffit pas. Il faudra, l'automne venu et au cours de l'hiver, une fois les innombrables activités du centenaire passées, se remettre en dialogue. Car il y a un grand besoin d'identifier la multitude de problèmes qui nous affrontent de partout, en ce temps d'évolution rapide, et de se mettre tous à les résoudre à la lumière de la foi. Nous sommes tous dans le même bateau.

Je n'ai pas ici à faire le reportage de la session qui a eu lieu à St-Boniface, les 20 et 21 juin. Les quelques soixante mémoires qui y ont été présentés seront évalués à tête reposée. Contentons-nous ici de quelques remarques qui viennent spontanément à un simple observateur.

Une première impression: beaucoup de laïcs sentent le besoin d'un recyclage ou, si l'on veut, d'une solide catéchèse des adultes. Le renouveau post-conciliaire n'a été fructueux et bien accepté que là où on l'a bien préparé par un cheminement progressif. Quand on l'a imposé sans explication, d'autorité, ou si on l'a fait à contre-coeur, alors beaucoup de gens en ont souffert. A une époque de transition, il faut une pastorale de transition.

Deuxièmement, cette préparation suppose qu'on est pénétré du vrai sens des changements demandés par Vatican II. Cela exige de la part de tous les responsables un ressourcement théologique, doctrinal, solide. Malgré un réel effort, il y a encore un besoin criant. Par exemple on néglige, semble-t-il, de bien distinguer entre religion et christianisme ou domaine de la foi; entre données sociologiques et données d'origine divine ou, si vous voulez, surnaturelle; on confond consensus et majorité, participation et démocratie; liberté de l'esprit et libre examen; même éthique et morale chrétienne; sacerdoce baptismal et sacerdoce ministériel; etc., etc. Ou pire que ce manque de nuances, ici et là, il apparaît qu'on a fait des compromis et qu'il y a eu manque de fermeté: ce qui trouble bien des gens.

Troisièmement les laïcs ont raison de montrer que psychologiquement on devrait procéder par consultation plutôt que par décision verticale, même si elle s'appuie sur une excellente catéchèse. Les éducateurs savent que, surtout en éducation adulte, toute innovation ou toute nouvelle proposition doit être "fonctionnelle", c'est-à-dire répondre à un besoin ressenti et identifié; une solution sera offerte au bon moment de ce cheminement qu'opère ensemble toute une communauté lorsqu'on est arrivé à un consensus. Sinon on crée des malaises, des ressentiments, voire des scandales, les uns trouvant qu'on va trop vite, les autres qu'on va trop lentement. "Participation" du laïcat est donc le mot-clé.

Nous devons tous remercier les membres de la Commission et ceux qui ont apporté leur quote-part en montrant qu'on apprécie leurs efforts, par notre volonté à continuer dans la même direction. Il reste bien de l'ouvrage à faire.

Avis de Décès

ST-BONIFACE —
M. Ludger Lavigne

Le 16 juin est décédé, à l'hôpital St-Boniface, M. Ludger Lavigne, âgé de 68 ans, époux de Mme Victoria Lavigne, demeurant au 178, rue Kitson, St-Boniface. Ses funérailles eurent lieu le jeudi 18 juin, en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit au cimetière "The Garden of the Holy Sepulchre".

M. Ludger Lavigne laisse dans le deuil son épouse, Mme Victoria Lavigne, sa soeur, Mme H. Meilleur (Gracia), de Norwood, et deux frères, Elphège, de St-Vital, et Edouard, de Winnipeg.

* * *

N.-D.-DE-LOURDES —
M. Paul Lesage

Le jeudi 21 mai est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Paul Lesage, âgé de 67 ans. Né à Notre-Dame-de-Lourdes, il y passa une grande partie de sa vie.

Outre son épouse, Marguerite Brick, le défunt laisse dans le deuil trois fils, Adrien, de Notre-Dame - de - Lourdes, Richard, de Ross, et Roger, de Charleswood; quatre filles, Mme Henri Daudet (Yvette), de St-Norbert, Mme Charles Hogue (Gertrude), de St-Charles, Mme Fernand Aminot (Jeannette), et Louise, de St-Boniface; 16 petits-enfants; deux frères, Frank et Joseph, de Notre-Dame-de-Lourdes; deux soeurs, Marie, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Georges Lavack (Louise), de Ste-Anne.

M. Lesage se dévoua dans la paroisse comme membre d'un comité du Club sportif Notre-Dame, du bureau de direction de l'hôpital, de la Caisse populaire et de la Coopérative. Il fut aussi commissaire d'école et conseiller municipal.

Remerciements

ST-BONIFACE —

Mme Ludger Lavigne, MM. Elphège et Edouard Lavigne ainsi que Mme H. Meilleur (Gracia) remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Ludger Lavigne, soit par offrandes de messes, de cartes de condoléances ou par assistance aux funérailles. Remerciements aussi à tous ceux qui se sont dévoués auprès de lui, spécialement à l'hôpital St-Boniface, durant sa maladie.

Mariage

ST-VITAL —
Wilson-Hamoline

Le samedi 30 mai, à 6 h du soir, l'abbé L. Laurencelle bénissait en l'église Ste-Marie le mariage de Mlle Louise-Cécile Hamoline, fille de M. et Mme Armand Hamoline, de St-Vital, au constable Stuart Howard Wilson, fils du major James Arthur Wilson et de Mme Wilson, de Carleton Place, Ontario. Durant la cérémonie religieuse, Mme Boivin touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père et au son d'une marche nuptiale. La dame d'honneur, Mme Angèle Fillion, soeur de la mariée, et les demoisells d'honneur, Mlles Eveline Pilon et Béatrice Hamoline, soeur de la mariée, Mmes Elaine Hahldorson et Marianne McGregor, de Carleton Place, et Mlle Donna Henry, d'Ottawa, Ont., étaient accompagnées du constable Paul Cheney, de M. Laurier Hamoline, frère de la mariée, du constable Roger Galliford, de MM. Roy Hahldorson, Cameron McGregor et Roger Fillion.

Après la cérémonie religieuse, les gens se rendirent à la salle du Niakwa Motor Hotel pour une réception où M. René Pilon, de Ste-Agathe, ami intime de la famille, présenta le toast à la mariée.

Après un voyage de noces de deux semaines à Hawaii, les nouveaux époux ont établi résidence à Steinbach, Man. La mariée est hôtesse de l'air pour Air Canada, et le marié fait partie de la Gendarmerie Royale du Canada.

Naissances

LA BROQUERIE —

Le 23 mai: Carole-Andrée, fille de Gérard Nadeau et d'Hélène Brémaud, baptisée le 7 juin. Parrain et marraine, André Brémaud et Madeleine Nadeau.

Le 2 juin: Denis-Robert, fils de Jean-Guy Tétrault et de Lorraine Normandeau, baptisé le 14 juin. Parrain et marraine, Laurent Tétrault et Suzanne Mireault.

* * *

STE-AGATHE —

Le 1er juin: Ginette-Marie, fille de M. et Mme Louis Robert, baptisée le 14 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Réginald Robert, oncle et tante de l'enfant.

* * *

ST-JEAN-BAPTISTE —

Le 4 juin: Alain, fils de M. et Mme Aimé Bruneau. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Fillion, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 juin: Alain, fils de M. et Mme Alphonse Grégoire. Parrain et marraine, Raymond et Carol Grégoire.

Une formule agréable et modique

La santé par le camping

Quel est celui qui n'a pas rêvé un jour de se retrouver seul avec la nature avec tout ce que cela comporte d'imprévu. C'est une façon de laisser ses tracas de côté et de jouir de la liberté.



Plusieurs personnes croient s'être beaucoup évadées lorsqu'elles se promènent dans des endroits lointains, dans des villes étrangères. Mais bien souvent, à quelques milles de notre propre foyer, il y a des emplacements et terrains de camping où tous peuvent retrouver après quelques heures de voyage seulement un monde féerique, différent et enchanteur.



Le camping est réellement accessible à tous les gens et à toutes les bourses. C'est un mode de vie et de vacances des moins coûteux et ses avantages sont tout simplement innombrables.

Combien de personnes ne savent pas admirer un arbre, un champ, une montagne, un lac. Par la pratique du camping, les gens apprennent à aimer et à se servir de la nature tout en la respectant et en l'aimant. Trouver le nom d'un arbre, savoir identifier une fleur, faire un feu de camp sont autant de choses qui ne peuvent s'apprendre, si l'on ne bénéficie pas de contacts avec la nature.

Même si elle possédait toutes les richesses de la terre, une personne qui ne peut admirer la plus humble des fleurs devrait être à plaindre. Car cette personne ne saurait reconnaître la beauté d'une partie du monde dans lequel elle vit.



La popularité du camping atteint présentement des sommets. Il a quadruplé depuis les dix dernières années. On attribue ce nouvel élan vers la nature aux jeunes qui ont enfin convaincu leurs parents des avantages du camping.

Panier à Salade



Vous vous sentez fatiguée, toute votre colonne vertébrale le semble être prise, tassée, nouée. Un simple mouvement d'élongation: debout en station écartée, bras verticaux au-dessus de la tête, doigts bien tendus lentement, montez-vous sur la pointe des pieds (en prenant une longue respiration). Allongez-vous au maximum, tout comme si vous vouliez toucher au plafond. Restez sur la pointe des pieds, en comptant jusqu'à cinq; puis jusqu'à dix le lendemain. Revenez en appui sur vos talons, en expirant profondément. Hop! Recommencez, respirez en montant, expirez en descendant. Vous vous retrouverez en grande forme, sans courbature et prête à continuer votre travail.

✦ ❊ ✦

Un ami a vu en Amérique un prototype d'une demi-fusée. Lorsqu'on lui pose la question:

— Une demi-fusée? Vous voulez rire... Qu'en feront-ils?

Il répond (très sérieusement):

— Pour aller dans la demi-lune!

✦ ❊ ✦

Pour obtenir une volaille bien dodue, vous n'avez qu'à couper la ficelle qui l'entoure, juste cinq minutes avant la fin de la cuisson. Puis remettez la volaille au four (5 minutes). N'arrosez pas. Ce conseil vaut aussi pour vos rôtis ficelés.

✦ ❊ ✦

Vos bas de nylon doivent être trempés dans l'eau froide avant d'être portés pour la première fois. Ils vous feront un meilleur usage en durant beaucoup plus longtemps.

✦ ❊ ✦

Vous vous brûlez légèrement en faisant la cuisine, faites couler immédiatement de l'eau froide sur la brûlure, vous éviterez la formation d'une ampoule.

✦ ❊ ✦

Un journaliste est venu interviewer un centenaire.

— Avez-vous passé toute votre vie dans ce village? lui demande-t-il.

Alors, le centenaire, parfaitement lucide:

— Pas encore!

✦ ❊ ✦

Prenez un verre de citronnade glacée et sucrée, ajoutez-y une ou deux pincées de sel et vous aurez une excellente boisson pour l'été.

✦ ❊ ✦

Si votre enfant n'aime pas dormir à la noirceur, installez-lui un petit aquarium bien organisé avec des petites roches colorées, des herbes marines et une variété de petits poissons. Sur le rebord, vous installez une pince qui retient une petite ampoule, à faible ampère. Il s'endort rassuré par la compagnie des petits poissons qui s'agitent dans les plantes et la lueur de la veilleuse qui les éclaire.

✦ ❊ ✦

Il n'y a pour l'homme que trois événements: naître, vivre et mourir; il ne se sent pas naître; il souffre à mourir et il oublie de vivre.

(LaBrùyère)

✦ ❊ ✦

Vous avez fait une tache sur un vêtement. Vous le nettoyez avec un liquide spécial. Pour éviter les cernes avant d'éponger la tache, saupoudrez de talc (poudre pour le bain).

✦ ❊ ✦

Deux Ecossais partagent la même chambre à Paris. Au cours de la nuit, l'un d'eux, par mégarde, réveille son compagnon. Au lieu de récriminer, celui-ci s'écrie tout heureux:

— Quelle chance, je rêvais que je venais de téléphoner à Glasgow et vous m'avez réveillé avant que j'aie payé la communication.

Le bon maintien est important pour les femmes

Le maintien de la femme est la chose que les hommes remarquent le plus, déclare l'Ordre des Chiropraticiens du Québec. Une femme, même si elle n'est pas belle, sait attirer les regards, l'admiration et même le respect, si elle a une démarche fière, la tête haute, l'abdomen plat, les épaules renvoyées en arrière. Assise, elle ne sera pas affalée sur son siège, le dos arrondie ou assise sur les "reins".

En d'autres termes la femme au maintien dynamique sait s'imposer. Ses facultés intellectuelles, comme son physique, en retirent les plus grands bienfaits. Se sachant le point de mire, psychologiquement elle s'efforce d'être plus charmante, plus intéressante. Son orgueil bien légitime la force à plaire, en étant plus aimable, en s'intéressant aux gens et aux choses qui l'entourent. Graduellement cette discipline qui peut demander un effort conscient au début, devient une habitude chez elle.

Au point de vue physique, un meilleur maintien dégage les poumons, assurant une meilleure oxygénation du sang d'où découlent un meilleur teint et des cheveux plus souples. Les organes de la digestion, s'appuyant sur plus solide de ceinture musculaire abdominale, fonctionnent mieux; les sensations de maux de dos, dues à un mauvais placement des vertèbres dorsales ou lombaires, n'ont plus leur place.

Mais, car il y a toujours un "mais", bien des femmes avec la meilleure bonne volonté du monde, ne peuvent se tenir droite car le maintien ne dépend pas toujours exclusivement de la volonté. Certains troubles de la colonne vertébrale empêchent la femme de conserver un bon maintien plus que quelques minutes à la fois.

Ce n'est pas toujours facile de faire porter des lunettes à un enfant

Le spécialiste pour les yeux recommande à votre enfant de porter des verres correcteurs. Cela pose un certain problème si l'enfant est jeune. Il est parfois difficile de lui faire comprendre qu'il doit laisser ses lunettes bien en place sur son nez. Un grain de psychologie vous aidera: vous avez sans doute une vieille paire de lunettes de soleil, par exemple. Enlevez les verres et ne lui faites porter que la monture en expliquant, avec douceur, de ne pas l'enlever. Il trouvera cela amusant, et lorsqu'il aura ses vraies lunettes, il se sera déjà habitué. Alors dites-lui que les lentilles sont fragiles et qu'elles se brisent facilement, il doit donc en prendre un soin particulier.



Ceci ressemble un peu à un monstre spatial — mais c'est en effet un nouveau genre de rôtisserie pour plein air. Nommée la Ball B.Q., elle a gagné le prix pour meuble sans cérémonie à la distribution des prix pour modèles du Salon Canadien d'Ameublement pour Western Tarpaulin Ltd., Toronto. Conception de William Wiggins.

Opinions et Nouvelles par l'Association des Consommateurs du Canada

La chasse aux acheteurs crédules au moyen de tours de passe-passe est le sport favori du vendeur peu scrupuleux. Voici comment il s'y prend généralement:

Un client pense se voir offrir un produit de qualité à un prix incroyablement bas, c'est "une chance qui ne se produit qu'une fois dans une vie"! Il semble à la victime que cette occasion est trop belle pour la laisser passer. Bien entendu, la réalité se révèle être loin de l'offre si alléchante.

L'appât — ou le produit de qualité — n'est justement pas disponible en ce moment, ou pour une raison ou pour une autre il ne convient pas à cette situation particulière, déclare le vendeur.

Le vendeur s'empresse alors d'employer ses talents à la vente d'un autre produit (au même prix pourtant), qui est paraît-il d'aussi bonne qualité, ou même supérieur au produit annoncé, mais malgré tout à un prix beaucoup plus élevé que celui exigé normalement pour un produit équivalent.

L'Association des Consommateurs du Canada veut vous mettre en garde et vous informer que de nombreuses victimes se font prendre chaque jour.

Voilà comment — pour ceux qui ne se sont pas encore laissés prendre — on peut dépister une tentative de passe-passe.

L'appât vient en premier lieu: une offre absolument incroyable. Même si l'offre ne comprenait que l'article offert, ceux qui cherchent à le vendre ne pourraient le faire au prix annoncé de manière profitable.

En plus de cela, ils offrent très souvent des cadeaux et, dans le cas d'une offre de tapis, installation et tapis de protection gratuits.

Du fait que les vendeurs "à attrapes" ne possédent d'ordinaire ni entrepôts, ni magasins, ils s'arrangent presque toujours pour prendre un rendez-vous et venir vous voir chez vous.

Lorsque le vendeur arrive, échantillons en main, le passage à un autre article se produit alors. Il déclare sans doute que la qualité exacte ou la couleur désirée de "l'appât" n'est pas disponible — ou il dit peut-être que l'article est épuisé — ou encore qu'il est en réalité de qualité inférieure.

Toutes ses excuses l'amènent à son but qui est de vendre une qualité supérieure à un prix outré ou une qualité nettement inférieure au prix normalement requis pour une qualité ordinaire.

En principe il n'y aurait rien à redire contre ces gens s'ils utilisaient des procédés honnêtes, mais le fait est qu'ils n'ont nullement l'intention de vendre le produit annoncé. Cette publicité est une attrape pure et simple.

Le moyen de se défendre contre cette tactique est bien sûr, pour autant que l'on en soit conscient, de refuser de se laisser mener.

Une variante à ce jeu de passe-passe consiste à convaincre le client qu'il va recevoir un produit de qualité et de livrer, après la signature du contrat, un produit de qualité nettement inférieure.

Les personnes qui pratiquent ce genre de commerce déshonnête se gardent bien d'indiquer en détail le genre de qualité qu'elles vont livrer. De ce fait, le client ne peut pas prouver qu'il a été trompé et ne peut guère compter sur une réparation s'il décide de porter l'affaire devant le tribunal.

Lorsqu'il s'agit de tapis par exemple, il est très important d'insister pour que le vendeur indique sur le contrat le détail du genre et de la qualité du tapis qu'il va livrer, ainsi que de la quantité.

Le reçu ou contrat de vente devrait indiquer la taille du tapis commandé, le nom du fabricant, le nom du dessin, la couleur, la date de livraison, le prix par verge carrée, le montant payé et l'offre de boni spécial, s'il y a lieu.

S'il s'agit d'un achat important, le client a droit à une documentation complète. Un marchand de bonne réputation la lui donnera. Si vous voyez que le vendeur hésite, ne lui passez pas votre commande. Il ne manque pas d'autres fournisseurs auxquels vous pouvez vous adresser.

Ne vous laissez pas tenter par des affaires qui semblent "trop belles pour êtres vraies", elles le sont généralement! Soyez sur vos gardes et ne vous laissez pas prendre par ce commerce "d'attrape-nigauds".



Grillades-patio à peu de frais

Vous aimez recevoir des amis et des voisins pendant les chauds mois d'été? Faites donc des grillades à l'extérieur pour vous éviter tout surcroit de fatigue. Vous pouvez leur servir un menu à la fois élaboré, et facile à préparer.

Des grillades de porc farcies à l'ontarienne et des courgettes gratinées à l'acadienne se complètent merveilleusement. On doit les faire cuire toutes deux au charbon de bois (à chaleur moyenne). N'oubliez pas de retourner fréquemment les côtelettes de porc afin qu'elles soient parfaitement cuites.

Vous pouvez servir à vos amis un punch aux fruits glacé dès leur arrivée, ainsi qu'au cours de la soirée. Quant aux autres plats, rappelez-vous que vous désirez jouir de la compagnie de vos amis, donc ils doivent être aussi simples que possible. Une salade fraîche, servie simplement avec huile et vinaigre, des petits pains frais et un gâteau blanc de votre boulanger ou une Génoise aux fraises ou aux bleuets frais avec crème Chantilly, c'est tout ce dont vous avez besoin pour rendre ce dîner plus agréable.

C'est ici qu'intervient votre boulanger; il aura les cubes de pain pour la garniture et le gâteau à garnir de votre dessert.

Courgettes gratinées à l'acadienne

3 courgettes
2 longues tiges de céleri
3 c. à soupe de beurre
1/8 c. à thé de poivre
1 c. à thé de sel d'oignon
1/2 tasse de fromage Cheddar refait
2 tomates fraîches

Laver et égoutter les légumes. Trancher les courgettes en 1/8 de pouce; jeter les bouts. Disposer les tranches de courgettes dans une assiette ronde de papier d'aluminium de 8 pouces. Couper le céleri en minces filets de 2 pouces; faire sauter dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit tendre; verser sur les courgettes. Mettre le sel et le poivre sur les légumes et saupoudrer de fromage. Couper chaque tomate en 8 quartiers; disposer sur le bord de l'assiette d'aluminium. Recouvrir et bien serrer avec du papier d'aluminium. Cuire à four chaud 400 degrés F ou sur les charbons de bois pendant environ 45 minutes, ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Pour 6 personnes.

Grillades de porc farcies

1 pinte de cubes de pain frais
1 1/3 c. à soupe d'oignon émincé
1/4 tasse de céleri haché fin
1/4 c. à thé de poivre
1 c. à soupe de sel
1 c. à soupe de graines d'aneth séchées
1/3 tasse d'eau chaude
6 côtelettes de porc doubles, incisées horizontalement

Mêler les cubes de pain frais, l'oignon, le céleri, le sel, le poivre et les grains d'aneth. Bien agiter. Ajouter graduellement l'eau chaude. Farcir chaque côtelette avec environ 1/3 tasse de la garniture. Refermer le bord de chaque côtelette avec des brochettes de métal. Faire griller au charbon de bois, à feu moyen, pendant environ une heure ou jusqu'à ce que les côtelettes soient brunes et bien cuites, les retournant plusieurs fois pendant la cuisson. Pour 6 personnes.



Courrier de Louise

Q. — Je suis dans la cinquantaine et, il y a environ un an, j'ai prêté une somme assez respectable à quelqu'un en qui j'avais confiance et qui semblait avoir un bel avenir et surtout être honnête. Il a fait deux remises, puis le chèque pour la troisième m'a été renvoyé pour insuffisance de fonds. J'ai immédiatement parlé à ce monsieur et il m'a assuré que tout serait réglé dans quelques jours. Depuis... rien. Je sais que je pourrais le faire arrêter, mais j'hésite parce que le montant dû n'est pas tellement considérable et que sa réputation serait compromise. Y aurait-il d'autres moyens de récupérer mon argent? J'ai su de bonne source qu'il aurait joué de tels "tours" à d'autres et je n'aime pas à encourager ces manigances. Merci. — **Dupé.**

R. — Je crois qu'il vous faudrait consulter un avocat dans les circonstances. Celui-ci lui écrira le sommant de payer avant qu'il ne prenne d'autres moyens, tels que faire saisir ses meubles ou même son salaire et que sais-je encore. Si votre débiteur ne possède rien ou qu'il ne travaille pas et que vous ne voulez pas le faire arrêter, vous n'avez qu'à accepter la perte. C'est regrettable mais c'est la vie.

☆ ☆ ☆

Q. — Ne trouvez-vous pas que la nouvelle méthode de distribuer la Sainte Eucharistie est un peu trop moderne? Je n'arrive pas à m'habituer, au point que je me prive de la recevoir. Dans notre paroisse, tout le monde a adopté la nouvelle méthode et s'en dit enchanté parce que la distribution semble se faire plus rapidement. Dans certaines églises on laisse les gens libres de choisir l'ancienne ou la nouvelle méthode. Je crois que je changerai de paroisse! Votre opinion, s'il vous plaît. — **Rigide.**

R. — Peut-être viendrez-vous à mon église puisque nous y avons l'option que vous décrivez. Je ne vois rien de tellement révolutionnaire dans cette nouvelle coutume... Notre Seigneur, le soir de la Cène, a bien dit: **"Prenez et mangez"**, c'est donc que les apôtres ont pris le pain avec leurs mains pour le porter à leur bouche. Nous retournons, dans le "renouveau" de l'Eglise, aux coutumes des premiers siècles du Christianisme. Nous simplifions des choses qui ont été compliquées au cours des siècles et je trouve cela très beau. Vous vous y ferez aussi avec un peu de patience.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous pensons vendre notre maison et aller vivre dans un immeuble-appartement. L'inconvénient principal auquel nous aurons à faire face est que nous avons des parents qui viennent assez souvent nous visiter et que nous n'aurons plus l'espace pour les loger, car les appartements de plus de deux chambres à coucher sont très rares et fort dispendieux. Auriez-vous quelque suggestion à nous faire? Merci. — **Citadins.**

R. — Vous ne me dites pas pourquoi vous désirez quitter votre maison, mais si c'est parce qu'elle est trop grande ou que son entretien et celui du parterre est trop fatigant ou coûteux, je dirais que vous faites bien de songer à un appartement ou encore à un duplex (généralement plus grand et possédant plus de fenêtres et une cour). Si tel n'est pas le cas, à votre place, je garderais la maison. Par contre, si vous désirez absolument un appartement, certains immeubles ont des chambres pour les visiteurs que ceux-ci ou leurs hôtes peuvent louer. En choisissant un logis de la grandeur qui vous convient, vous pourriez à l'occasion retenir une chambre pour vos visiteurs. Informez-vous et visitez plusieurs immeubles avant de prendre une décision.

☆ ☆ ☆

R. — **Pour le jeune candidat-cuisinier.** Notre aimable lecteur de Victoria nous envoie encore des adresses où vous pourriez écrire pour obtenir des renseignements. L'une: Travelling Chef of C.P.R. Hotels, Royal York Hotel, Toronto. Eventuellement, il pourrait faire ses offres de service à de grands restaurants tel que Davres, John Hancock Centre, ste 1519, 875 North Michigan Avenue, Chicago, Ill., 60611. De toute façon il a choisi un excellent métier qui ne craint pas la concurrence de la machine et ne connaît pas le chômage. Qu'il persiste dans son idée.

Sommeil et beauté

Un bon sommeil conditionne une bonne santé, un bon équilibre physique et moral, sans parler de sa répercussion sur votre beauté. Etes-vous une "psychique", réceptive aux influences astrales? Orientez donc votre lit dans le sens des courants magnétiques: tête au nord. Si vous êtes sensibles aux influences lunaires(certaines personnes dorment très peu lors de la pleine lune) alors vous devez dormir tête à l'est. Si vous avez eu une journée particulièrement agitée, pressez sur votre nuque une grosse éponge imbibée d'eau tiède, ou ayez recours à une bonne friction au gant de crin sur la région de la colonne vertébrale. Croquez une pomme, un ou deux morceaux de sucre, buvez une tasse de lait chaud ou une infusion de tilleul, verveine ou fleur d'oranger. Quelques mouvements respiratoires (inspiration et expiration profondes effectuées devant la fenêtre ouverte) vous mettront dans d'excellentes conditions de repos.

Si vous aimez lire ou écrire au lit, choisissez des sujets attrayants. Et, si vous avez des ennuis, ne les ressassez pas avant de vous endormir, car la relaxation mentale est aussi importante que la relaxation musculaire. Avant de vous endormir, décontractez vos bras, jambes, visage même: pas de mâchoires contractées, pas de front ridé, respirez lentement et laissez-vous doucement, doucement glisser dans les bras de... Morphée dieu des Songes, fils du Sommeil et de la Nuit.

Interviews avec les comédiens du Cercle Molière



Agé de 28 ans, Gilbert Rosset est célibataire. Il enseigne le français et l'histoire à l'école de Ste-Anne.

Quels sont vos loisirs?

G.R.: Je fais du théâtre, un peu de sport, théâtre pour mes élèves. J'aime beaucoup le cinéma. J'ai d'ailleurs fait un petit film amateur.

G.A.: La musique, je suis chanteur au "Cent Nons"; la lecture et la natation.

A.T.: Le chant; je chante avec les Intrépides. J'aime aussi tous les sports intérieurs: basket-ball, volley-ball.

Quelles sont vos origines ethniques?

G.R.: Mes parents sont d'ici, mes grands-parents viennent du Québec et de la Savoie, en France.

G.A.: Canadiennes françaises; il y a aussi, je crois, un peu de Belge dans ma famille, mais assez loin.

A.T.: Canadiennes françaises, cela fait très longtemps que les Tétrault sont au Canada.

Comment êtes-vous arrivé au théâtre?

G.R.: Dans mes premières années d'école, j'ai joué saint Joseph. Ensuite au collège j'ai joué des extraits de pièces de Molière. Après quoi j'ai été invité par un ami au Cercle où j'ai fait le fou dans les "deux têtus de Cabastrant", de Leclerc (Félix): tout un début, puis j'ai fait deux autres pièces l'été suivant, et ça dure depuis environ 6 ans.

G.A.: Je m'intéresse beaucoup au théâtre, je lis d'ailleurs tous les classiques: Corneille, Molière, etc... J'ai fait du théâtre accidentellement, j'en fais depuis quelques années.

A.T.: J'ai fait du théâtre au collège, à l'école élémentaire; ensuite j'ai arrêté pendant 3 ans, puis je suis allé voir une représentation et je m'y suis réintéressé, il y a de cela 7 ans; on m'a trouvé un rôle et j'ai repris dans "Mousseline".

Y consacrez-vous beaucoup de temps?

G.R.: J'y passe pas mal de temps, étant donné les pièces que je monte avec mes élèves.

G.A.: En dehors des répétitions, pas assez, je pense.

A.T.: Oui, quand on monte une pièce cela prend beaucoup de temps. Mais je n'y consacre pas de temps particulier en dehors des répétitions.

Qu'aimeriez-vous interpréter comme rôle?

G.R.: Rien de particulier.

G.A.: J'ai toujours été impressionné par le théâtre pour enfants et j'aimerais interpréter des rôles genre Prince Charmant. C'est amusant, simple et beau. J'aimerais aussi jouer le Cid ou Néron; le rôle préféré serait encore Hamlet, dans Shakespeare. D'ailleurs Shakespeare est pour moi le plus grand. Je le trouve extraordinaire.

A.T.: C'est difficile à dire. Je n'ai pas de rôles particuliers.

Quel est votre auteur préféré?

G.R.: Félix Leclerc: il me semble que les élèves savent l'apprécier. Les classiques: pas particulièrement.



Gérald Allard est âgé de 21 ans, célibataire, étudiant en psychologie à l'Université Laval de Québec.

Etes-vous comédien dans la vie courante?

G.R.: Pas du tout; je suis timide.

G.A.: Non, pas du tout. J'aime parfois à jouer la comédie avec mes amis, et nous en sommes conscients.

A.T.: Non, je ne crois pas, ce n'est pas mon genre.

Envisageriez-vous de devenir professionnel un jour?

G.R.: Je ne crois pas, c'est un passe-temps. J'ai beaucoup aimé monter "la goutte de miel", au festival de la jeunesse. J'aime l'amateurisme bien fait.

G.A.: Non, je suis un amateur qui veut le rester, je n'ai pas la classe de J.-L. Hébert ou de Jeannette; ils sont, selon moi, des professionnels.

A.T.: Non pas du tout. Pour moi, c'est une marotte.

Que pensez-vous de Roland Mahé?

G.R.: Il est très exigeant, et il faut l'être. Il nous prend en considération.

G.A.: Très dur, très exigeant, mais un excellent metteur en scène. Lorsque l'on pense être à 100%, il demande du 150% et l'obtient; j'aime beaucoup travailler avec lui.

A.T.: Formidable! Je le mettrais au niveau professionnel. J'ai travaillé avec des professionnels au "Rainbow Stage" ou à "International Inn": c'est professionnel, je me fais payer pour y travailler: Roland est du niveau. Je n'aime pas jouer la comédie, c'est sérieux.

Quel est votre comédien préféré?

G.R.: Marcel Marceau. J'aimerais faire du mime. J'aime Skeleton, qui fait de la bouffonnerie.

G.A.: Fernandel, je ne l'ai jamais manqué dans ses films.

A.T.: J'aime bien Jean Gabin.

Seriez-vous attiré par une autre forme de spectacle?

G.R.: J'aimerais monter ou jouer une tragédie.

G.A.: Oui, bien sûr, la chanson. J'écris mes propres chansons et je consacre pas mal de temps au Cent Nons.

A.T.: La comédie musicale, oui, j'en fais beaucoup. J'ai fait deux spectacles à l'"International Inn"; j'ai joué aussi dans "My fair Lady" au "Rainbow Stage". J'ai fait plus de chant que de théâtre; la comédie musicale me laisse plus de possibilités avec les moyens que je possède. J'aime aussi de plus en plus l'opéra, car ma voix se développe en vieillissant.

Quel a été votre rôle préféré?

G.R.: Le "toubib" dans "Du vent dans les branches de Sassafras".

G.A.: Ce fut à l'école, j'avais joué justement un prince du moyen âge et j'avais beaucoup aimé ce rôle. J'aime d'ailleurs beaucoup le moyen âge.

A.T.: Je crois que ce fut le vieux dans "Les deux têtus du Cabastrant".

Ecriez-vous des pièces de théâtre?

G.A.: J'ai essayé une fois pour m'amuser. Mais là avec un ami, nous pensons pendant notre voyage dans l'Est en écrire une autre.

Que pensez-vous d'un nouveau Centre culturel?

G.R.: Tout d'abord, nous aimerions être consultés, ensuite s'il est utile, je répondrais que je suis d'accord. Pour revenir à vos questions, je déplore que l'appartenance à un groupe déterminé nous retire aux yeux du public toute personnalité propre pour nous classer en groupes stéréotypés.

G.A.: Je n'aime pas la bureaucratie, et s'il y a un Centre culturel à St-Boniface, il deviendra comme l'ancien: surtout un endroit de bureaucrates. Regardez: j'ai demandé une bourse il y a quelque temps: si vous saviez tout ce que l'on vous demande... Avec ce que je vous dis, d'ailleurs, j'ai toutes les chances qu'elle me soit refusée... Mais lorsque l'on pense que le comité pour les activités culturelles a dépensé $64,000 pour nous dire que les paysans n'arrivaient pas à vendre leur blé et que ça ne change rien au problème, je me dis que cette somme au Cercle Molière servirait à quelque chose... A la place du Centre culturel on devrait distribuer le million de dollars aux divers groupes: Cercle, Intrépides, Cent Nons, etc...

A.T.: Ça offre des possibilités aux gens, ça aiderait beaucoup je crois. Je me sens détaché de l'élément culturel français auquel je ne suis relié que par le Cercle et les Intrépides.

Vous intéressez-vous à l'art?

G.A.: Oui, j'aime la peinture, la sculpture. Comme peintre canadien, j'aime beaucoup Mulaire. En art, c'est le gothique qui m'attire, ces voûtes immenses qui s'élèvent, ça ressemble à deux mains jointes pour la prière. C'est très beau.

Est-ce que le fait d'être célibataire vous aide au théâtre?

G.A.: Je ne sais pas, je n'ai jamais été marié.

Est-ce un avantage d'être marié pour faire du théâtre?

A.T.: Je ne sais pas, mais j'en fais d'avantage depuis que je suis marié: ma femme est danseuse; c'est par elle que j'ai fait de la comédie musicale. Elle m'encourage dans ce sens. J'ai pris des leçons de chant cette année, elle m'aide.



Alphonse Tétrault est âgé de 30 ans, marié, sans enfants, et professeur de français dans une école secondaire de Winnipeg.

Etes-vous artiste en peinture ou sculpture?

A.T.: Pas du tout artiste moi-même; je suis un spectateur. Je ne suis pas un Roland Mahé. J'ai vu à Paris la progression des oeuvres de Picasso en exposition: j'ai beaucoup aimé cela.

Quels sont vos auteurs préférés?

A.T.: J'aime bien les classiques. J'ai aimé "le Cid" de Corneille. J'amais le genre classique dénué, sans trop d'attraits autour. J'aime le genre que nous faisons, pièce légère.

FILMS à l'écran

WOODSTOCK FESTIVAL

Technicolor. Documentaire réalisé par Michael Wadleigh.

Au mois d'août 1969, se tint près de Bethel dans l'état de New York, un festival de musique populaire qui connut un succès sans précédent. Une foule de 400,000 jeunes se massa sur le terrain prévu pour l'événement, dépassant de loin les prévisions des organisateurs et posant des problèmes de ravitaillement et d'hygiène. Le film s'arrête à ces divers aspects en même temps qu'il présente plusieurs des numéros musicaux au programme. Ainsi défilent sur l'écran des artistes tels que Joan Baez, Richie Havens, Arlo Guthrie, John Sebastian, Joe Cocker et autres.

Ce documentaire se présente dans un montage très inventif où les images, filmées en 16mm et soufflées par la suite, se bousculent, se côtoient et changent de forme continuellement. Cette utilisation ingénieuse de l'écran variable est très fiévreuse de l'événement évoqué. Compte tenu des conditions de tournage, le résultat est un véritable tour de force technique et esthétique. Notons toutefois une tendance à édulcorer les aspects négatifs du phénomène.

Ce documentaire impressionnant rend compte d'un événement à la fois sur le plan musical et sociologique. Le déséquilibre moral de certains jeunes participants se reflète dans leurs propos et leur comportement.

* * *

CAPTAIN NEMO AND THE UNDERWATER CITY

Film de science-fiction réalisé par James Hill.

Les auteurs du film ont imaginé des extrapolations sur les thèmes inventés par Jules Verne dans Vingt mille lieues sous les mers. Les personnages et les péripéties de l'histoire restent à un niveau assez simple et le gros de l'invention a été mis sur la conception de décors mi-futuristes mi-désuets appropriés à l'époque en même temps qu'au caractère fantaisiste de l'ensemble. En dépit de certaines touches d'humour intempestives, l'ensemble ne manque pas de charme et l'interprétation sans être sensationnelle, est fort acceptable dans le cadre du genre.

Cette fantaisie centrée sur un personnage misanthrope mais généreux constitue un divertissement de bon aloi.

* * *

ZIGZAG

Drame policier réalisé par Richard A. Colla.

Le film vaut d'abord par un scénario fort ingénieux et convaincant en dépit de ses complications et de quelques invraisemblances. Le réalisateur, qui a fait ses gammes à la télévision, profite de ce premier film pour manifester son savoir-faire. Il adopte un style souple qui colle au sujet et se fait, selon l'occasion, minutieux ou nerveux. Certaines scènes constituent des tours de force techniques, telle la plaidoirie de l'avocat saisi en un seul long plan mobile ou la séquence prégénérique, abondante en détails réalistes, sur l'emprisonnement du héros. L'interprétation est toujours dirigée dans la note voulue.

Cet ingénieux drame policier présente l'échec tragique d'une machination malhonnête. L'ensemble comporte des éléments délicats évoqués avec tact.

* * *

THE GRASSPHOPPER

Drame psychologique réalisé par Jerry Paris.

L'histoire est des plus banales et ne vaut guère que par l'occasion qu'elle donne au réalisateur de brosser un tableau amer et satirique des coulisses de Las Vegas. Il le fait dans un style sautillant et coloré, bien à la mode du jour, mais l'ensemble sent la charge et le traitement s'avère, somme toute, assez superficiel. Jacqueline Bisset affirme son talent dans un rôle pourtant peu fait pour elle.

Ce film de style brillant mais superficiel raconte la triste destinée d'une fille de moeurs faciles. L'intrigue se déroule dans un climat érotique et comporte de nombreuses scènes déplacées.

Au poste CBWFT

Jeudi 25 juin

2:00—Le major Plum Pouding (C)
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Cinéma: "Les misérables", 2e partie.
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Robin fusée
5:30—Les hommes de l'espace
6:00—Le monde en liberté
6:30—L'homme de Picardie
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Donald Lautrec "chaud"
8:00—Les grands films: "Le coup de l'oreiller" (C). Un séducteur français, à l'âge de la retraite, vient retrouver sa fille qu'il a laissée aux Etats-Unis 20 ans auparavant. Il a la surprise de la voir imperméable à l'amour. Conseillère en psychologie, la jeune fille est sèche, tyrannique, autoritaire. Le père demande à un ami de s'occuper de ce cas presque désespéré. Celui-ci doit simuler le complexe du séducteur trop comblé. (Américain 1965)
10:00—Le sel de la semaine
11:00—Classiques à coup sûr: "Entracte". Version autorisée du film célèbre de René Clair qui servit d'intermède à la présentation d'un ballet intitulé "Relâche". (Français 1924) — "La Peur". Un savant est épris de sa femme, bien que celle-ci le trompe. Sur le point de rompre une liaison, la jeune femme est terrorisée par le chantage d'une ancienne maîtresse de son amant. Sa vie devient impossible; parce qu'elle a peur, elle s'embourbe dans le mensonge. (Italo-allemand 1955)

Vendredi 26 juin

2:00—La Ribouldingue (C)
2:30—Les 3 as
3:00—Cinéma: "L'Aventurière du Gibraltar". Au printemps de 1940, une aventurière se présente à Algésiras, sur la côte d'Espagne avec la prétention de traverser l'Atlantique, seule sur un voilier. Il s'agit d'une espionne engagée par les Services secrets italiens, pour faciliter les opérations d'une équipe d'hommes-grenouilles occupés à saboter les navires anglais en rade de Gibraltar. (Italien 1957)
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Yogi l'ours (C)
5:30—Voyage au fond des mers
6:30—Les animaux chez eux
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Sébastien et la Mary Morgan
8:30—Les chevaliers du ciel
9:00—Chapeau melon et bottes de cuir
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "La Princesse de Clèves". La jeune épouse du prince de Clèves rencontre un jour, à la cour du roi Henri II, le brillant et séduisant duc de Nemours. Troublée, la princesse, honnête et vertueuse, prie son mari de l'éloigner de la cour et de l'autoriser à vivre dans leur château de Conlommiers. Elle va même jusqu'à lui donner, à demi-mot, la raison de cette demande. Nemours vient un jour au château, mais elle le fuit. Une parole imprudente du bouffon du roi donne à penser au prince qu'elle a bel et bien reçu son soupirant. (Français 1960)

Samedi 27 juin

2:30—Ciné-jeunesse: "Le Garçon et les oiseaux", "Fiddle Faddle", "Les Longues Oreilles", "L'Aventure dans la Baie d'or".
4:00—Lassie (C)
4:30—La fourmi atomique (C)
5:00—Les motards
5:30—Les as des quilles (C)
6:00—Téléjournal
6:05—Atome et galaxies (C)
6:30—Tarzan (C)
7:30—Ch°r oncle Bill (C)
8:00—Billet de faveur: "Homicide" (C). Une jeune gouvernante est hantée par un complexe d'homicide. Déjà elle a assassiné un juge de paix au cours d'une cérémonie de mariage falsifiée. Sa prochaine victime doit être à la maison où elle travaille. (Américain 1960)
10:00—Cinéastes de notre temps
11:00—Cinéma: "Cartes sur table". Des personnalités politiques sont assassinées en divers endroits. Les meurtriers répondent tous au même signalement: vêtements noirs, teint hâlé et lunettes à monture de corne. Pour tirer l'affaire au clair, l'Interpol charge un agent à la retraite de mener l'enquête. (Franco-espagnol 1965)

Dimanche 28 juin

2:30—L'univers des sports (C)
4:00—D'hier à demain (C)
5:00—Cinq D
5:30—Les grands comédies: "Détective du bon Dieu". Les nombreuses aventures d'un prêtre-détective qui veut sauver l'âme d'un voleur endurci. Il voyage, a des démêlés avec son évêque et avec Scotland Yard, met en oeuvre des ruses ébouriffantes et va même jusqu'à pratiquer le jiu-jitsu. Fera-t-il enfin la conquête de son paroissien récalcitrant? (Britannique 1954)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Festival de France
10:00—Dossiers
10:30—Propos et confidences (C)
11:00—Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui: "Goto, l'île d'amour".

Lundi 29 juin

2:00—Grujot et délicat (C)
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Cinéma: "Malbritt, la fille des îles". Un industriel allemand envoie en Suède un de ses employés pour y négocier un contrat que lui disputent des représentants de trois autres pays. Rendu à destination, l'employé se rend à la maison de campagne de l'homme d'affaires, mais n'y trouve qu'une jeune fille, Malbritt, qui se dit chargée de l'entretien de la maison. (Allemand 1964)
4:30—Ulysse et Oscar (C)
5:00—Chaperonnette à pois (C)
5:30—Francis chez les fauves (C)
6:00—Plein feu... l'aventure (C)
6:30—Les saintes chéries (C)
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Jean-Roch Coignet (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Prenez le volant
10:00—Boris Gladounov
11:00—Cinéma: "Capitaine Blomet". Au retour des funérailles de sa femme, un capitaine, désespéré, songe au suicide, lorsqu'il apprend que la défunte a eu 17 amants. Comment laver cette injure? (Français 1947)

Mardi 30 juin

2:00—Ok shérif (C)
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Cinéma: "Prisonnier du Harem". Un soir d'ivresse, trois officiers de la marine anglaise vont fixer, sur un bateau étranger amarré à côté du leur, un débri de vieille ferraille. Les services de l'Amirauté prennent cette installation pour un radar et chargent l'un des trois compères d'aller examiner l'engin suspect. (Britannique 1954)
4:30—Ulysse et Oscar (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—L'âne culotte
6:00—Le trésor des Hollandais (C)
6:30—Le courrier du désert
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Judex".
9:00—Moi et l'autre (C)
9:30—Les enquêteurs associés (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma canadien: "La vie heureuse de Léopold Z". C'est la veille de Noël, une tempête de neige sévit sur Montréal et Léopold Z Tremblay est déneigeur. En plus de remplir les obligations de son travail, il doit trouver le temps d'acheter des cadeaux pour sa femme et son fils, après avoir effectué un emprunt, et d'aller accueillir à la gare une cousine, chanteuse de cabaret, qui vient passer quelque temps chez lui. (Canadien 1965)

Mercredi 1er juillet

2:00—Picolo (C)
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Cinéma: "La revanche d'Ivanhoe". L'Angleterre, après la mort de Richard Coeur de Lion est le théâtre de sanglantes rivalités entre Saxons et Normands. Jean sans Terre et quelques seigneurs sans scrupules imposent le pouvoir par la terreur. C'est alors que Ivanhoe, que tout le monde croyait mort, revient. (Italien 1965)
4:30—Ulysse et Oscar (C)
5:00—Les cadets de la forêt (C)
5:30—Walt Disney présente (C)
6:30—Cinéma d'ici.
7:00—Le téléjournal et le sport
7:15—A propos
7:30—Journée du Québec à Osaka
8:00—Cinéma: "Le cheval et l'enfant". A Kokkaido, île au centre du Japon, un petit garçon se précipite à l'écurie, espérant que le poulain de sa jument favorite est né. Le lendemain, il assiste aux premiers pas du poulain tremblant. Il le nomme Takéru "Vaillant". (Japonais (1955)
9:30—Gros plan
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Fou du Labo". Un chercheur découvre dans son laboratoire un gaz aux propriétés euphorisantes. Sa découverte attire l'attention d'espions commerciaux qui tentent alors de s'en emparer. (Français 1967)

Chronique de CBWFT

"Goto, île d'amour"

A **Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui**, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir, le dimanche 28 juin, à 23 h, un film noir et blanc et couleur du réalisateur Walerien Borowszyk, "Goto, île d'amour". La France remportait le Grand Prix de la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai pour 1968, avec ce chef-d'oeuvre de sarcasme et d'émotion, d'amour et de haine.

Le prix George-Sadoul, décerné pour la première fois en 1968, a été également attribué à l'unanimité pour la France à ce premier film "joué" de Borowszyk. En effet, ce cinéaste d'origine polonaise, qui a fait toute sa carrière en France, est l'auteur de plus de trente courts métrages — surtout d'animation — et détenteur d'un nombre impressionnant de prix reçus dans tous les festivals internationaux. Sa première réalisation avec des personnages réels constitue un événement.

Dans l'île de Goto, des hommes végètent, écrasés par un régime d'ordre sous la férule du gouverneur Goto III (Pierre Brasseur). Ils voient aussi la mer enserrant l'île comme dans un étau. "Goto" porte aussi en sous-titre "l'île d'amour". Dans cette île-forteresse, l'amour est tout de même le moteur de l'intrigue. Glossia (Ligia Branice), jeune et jolie femme du gouverneur, rêve de s'enfuir avec Goto (Jean-Pierre Adreani), son amant. Grozo (Guy St-Jean) rêve de régner sur cette île, aimé de Glossia qu'il tente de conquérir.

Ce film d'humour noir est d'une logique implacable dans une absurdité qui rejoint la réalité.

"Judex" de Franju

Une comédie policière réalisée par Georges Franju, "Judex", tournée en 1964, tente de respecter le plus fidèlement possible un film à épisodes de 1914 tiré du feuilleton de Louis Feuillade. Cette comédie policière nous est suggérée à **Cinéma du mardi**, le 30 juin, à 19 h 30, à Radio-Canada.

Ce mélodrame de l'époque du muet a tenté Georges Franju par son côté rocambolesque. Le résultat est un mélange d'ancien et de moderne, de pastiche et de poésie fantastique.

Refusant de prêter attention aux avertissements d'un certain Judex, le banquier Favraux se rend coupable de malhonnêtes mais fructueuses opérations. Réalisant que ce dernier ne répond pas à ses instructions, Judex décide de châtier le coupable. Au cours de la fête qui souligne les fiançailles de sa fille, Jacqueline, Favraux s'écroule, frappé à mort, à l'heure indiquée par Judex. Dès lors, nous assistons à d'acrobatiques péripéties où les coïncidences s'enchaînent aussi miraculeusement que réussissent les tours d'illusionniste de Judex.

Les interprètes, Channing Pollock, Francine Bergé et Edith Scob, se plient avec souplesse aux volontés du réalisateur, et le goût de l'insolite, additionné d'une ironie discrète, imprègne toute cette oeuvre.



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 58—No 13

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227. 2-131-T.F.

EXPERIENCE en réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler 233-6605. 6-179-13C.

JEUNE HOMME HANDICAPE, âgé de 25 ans, désire habiter dans une famille de langue française. On offre $30.00 par semaine. Composer: 233-4186. 11-234-13C.

ON DEMANDE un ou une secrétaire bilingue pour commerce dans centre canadien-français. S'adresser en indiquant expérience et saalire désiré à Boite 257, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 13-267-13C.

JEUNE FILLE FRANCAISE, 20 ans, veut emploi pour l'été à St-Boniface ou Winnipeg, pour parfaire connaissance d. langue anglaise. Emplois préférés: 1) Garder des enfants avec possibilité de donner des cours de franças, 2) Travailler dans un restaurant, 3) Dame de compagnie. Commencerait emploi en mi-juillet. S'adresser à Mme L.-J. Fouillard, St-Lazare. Téléphone: St-Lazare 683-2352. 13-266-13P.

A VENDRE — Chevrolet Impala '61. Standard. Bons pneus. En bon état. S'adresser à 198, rue Goulet. 11-243-13C.

A VENDRE — Dans village d'Ile-des-chênes. Lot: 68' x 112'. Eau et égouts. $550. Composer: 253-8806. 12-260-15C.

A VENDRE — Garage dans un bon centre canadien-français. Tout l'équipement inclus. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements s'adresser à Boite 256, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 12-256-15C.

A VENDRE — St-Malo. Sur terrain de la plage, lot: 100' x 200', ainsi que chalet tout neuf, deux chambres à coucher et cuisine. Le tout pour $2,9500. S'adresser à Dubois & Son Ltée, La Rochelle, Man., 347-5217. 12-254-13C.

A VENDRE — Ile-des-Chênes, environ 2 milles de la limite de Métro, ferme de 237 acres avec bungalow de 4½ ans, 3 chambres à coucher, complètement moderne. Salle de récréation. A seulement 10 milles de Warren's Corner, au sud de la route 59. Ancienne étable. 90% en culture. Prix total: $42,000. Vendeur porterait hypothèque de $20,000 à 8%. Appeler John Moss, 589-5610 ou 284-6130. 12-262-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex, logis: 3 pièces au 2e; un de 4 pièces au 1er. Salle de récréation au sous-sol. Garage. Composer: 233-2030, après 6 h. 12-244-T.F.

VENTE PRIVEE

Ste-Agathe. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Plein soubassement, grand lot avec arbustes. Garage. Le tout en très bon état. Plein prix: $7,000. Comptant requis: $2,000. Appeler 882-2278 ou 247-9267. 11-240-T.F.

A LOUER — Chambre pour personne tranquille qui travaille. Pension si désiré. Composer: 233-5328. 12-261-13C.

A LOUER — Chambre avec pension. Pour jeune homme. Composer: 452-4825, après 3 heures. 12-252-13C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près service d'autobus. Libre. Pour homme. Composer: 233-5268. 12-251-14C.

A LOUER — St-Boniface, 485, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces complètement privé. 2e étage. 13-263-13C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine.
Composer 256-0101
1-104-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Près hôpital. Grande maison pour famille ou revenu: 11 pièces, 9 chambres à coucher. Grand lot: 50' de front. Très bel emplacement pour immeuble-appartements. Plein prix: $17,900 seulement.

ST-NORBERT
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très, très impressionnant. Doit être vu pour être complètement apprécié. Beaucoup d'extras, y compris salle de récréation, garage double. Toute finition en acajou. Plein prix: $22,-900. Comptant requis: $6,000.

RUE RITCHOT
Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Grand lot: 50' x 127'. Site idéal pour nouvelle construction si désiré. Prix: $12,900 avec $2,000 comptant.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
10-224-13C.

NAP. GAGNON REALTY
768, rue Taché
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE

228, Kitson — $12,600. Soubassement complet. 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine. Perrons en avant et à l'arrière. Garage. Chauffage: gaz.

333, Dumoulin — Maison de revenu. Grand lot: 66' x 122'. Chauffage: eau chaude au gaz. 3 chambres à coucher au 1er étage, plus une autre au soubassement pour propriétaire. Au 2e étage, 1 chambre à coucher, salon, cuisine, cuisinette et salle de bains. Double garage et stationnement. Clôturé. 10-214-10C.

178, Kitson — Maison de revenu. $18,900. 2 chambres à coucher, salon, cuisine et salle de bains au 1er; chambre à coucher, salon, cuisine, salle de bains et facilités de lessive au 2e; salon, chambre à coucher, lavabo, baignoire et toilette au soubassement. Revenu: $255 par mois. Chauffage: gaz. Garage.

Rue Despins — $16,800. Bungalow très propre. 2 chambres à coucher au 1er et 2 au sous-sol. Salle de bains complète au rez-de-chaussée, plus toilette et évier au sous-sol.

Parc Windsor. Rue Harper. Très jolie maison: 3 chambres à coucher. Entrée, garage, auto-part. Sous-sol fini, toilette, évier et douche. Tentures et tapis mur à mur. Hypothèque: 6%.

5 acres de terrain sur route 59, un peu au sud du périmètre. $3,800.

116, Avalon Rd, St-Vital. 10 lots sur lesquels est située une maison: 2 chambres à coucher. Salon, dinette cuisine. Soubassement complet. 2 garages. De nombreux extras.

Parc Windsor — Magnifique bungalow: 3 chambres à coucher. 12 ans. Soubassement complet. Armoires en acajou. Plancher de bois dur. Beau lot avec beaucoup d'arbustes et clôturé. Draperies du salon incluses. Soubassement latté, prêt pour revêtement. Hypothèque C.M.H.C. à 6½%.

Avons grand besoin de maisons dans St-Boniface Centre, Norwood et St-Vital. Veuillez nous contacter pour un service rapide et efficace.

NAP. GAGNON
Bureau 247-7274
Résidence 233-3510
10-214-13C.

A.-J. DESAULNIERS
agent d'immeubles
108, rue Marion, St-Boniface
A VENDRE

Rue Bertrand. Duplex: stuc. 4 et 4. Garage. Près hôpital. $13,700. Comptant requis: $3,000. Balance termes.

Rue Ritchot. Duplex: 4 et 3, plus de 2 chambres au soubassement. Tapis mur à mur au premier. Garage. Belle propriété. Termes si désiré.

A louer. Logis: 3 pièces pour couple. Ameublement fourni. Libre: 1er juillet. $65.00.

Pour information appeler
Bureau 233-1773
Résidence 233-5874
11-241-T.F.

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE

Norwood — $13,400
½ rue de l'autobus et du centre commercial, près écoles et centre communautaire. Maison: 3 chambres à coucher, disponible rapidement. Grande cuisine, bon soubassement, chauffage: gaz, fenêtres aluminium. Paiement initial bas ou considérerait échanges.

Norwood
2 chambres à coucher. Les soins dont cette propriété a été comblée en ont fait un des coins les plus charmants du Norwood. Aimez-vous un grand lot fleuri? Cherchez-vous une belle salle de récréation? Des fenêtres toutes-saisons? Appelez dès maintenant!

Parc Windsor
4 chambres à coucher. Cette maison à niveaux variés vous attend près d'un centre commercial, des écoles et de l'autobus. Nouveaux tapis dans salon, salle à manger et couloirs. 2 salles de bains. Allée de côté, fleurs, arbustes sur terrain clôturé près d'un parc public.

St-Norbert
Possession immédiate. Jouissez de la vie tranquille de la banlieue, d'un grand terrain, facile d'accès à votre travail. Voyez cette charmante maison de 6 pièces ayant tapis mur à mur, de nombreuses armoires de cuisine, préparée pour plomberie supplémentaire. Détails donnés sur demande.

Appeler GEORGE DEMARE
247-7604 247-3079
10-220-13C.

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE

Norwood
2½ étages. Maison de revenu de 10 pièces. Revenu mensuel: $275. 3 salles de bains. Soubassement à la grandeur. Taxe: $340. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.

St-Vital
Près arrêt d'autobus. Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Agé de 12 ans. Situé sur très beau lot. Taxe: $280. Chauffage: gaz, $60 par année seulement. Prix: $3,500, à termse si désiré.

Magasin d'épiceries
Aimeriez-vous être propriétaire d'un magasin d'épicerie à St-Boniface? Nous en avons quelques-uns. Composer: 233-4660.

Village St-Pierre
Maison: 1½ étage, 4 chambres a coucher. Soubassement à la grandeur, eau courante et service d'égout. Bon garage. En très bonne condition, située sur 1 acre de terrain paysagé, au centre du village. $3,000 comptant. Balance à termes.

Boul. Dollard
A la porte de l'hôpital. Maison: duplex, logis complètement privés, 2 chambres à coucher, au 2e et au 1er, logis: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. En bon état. Située sur lot boisé de 50'. Plein prix: $17,000. $2,000 comptant. Balance à termes.

Avons besoin de maisons de 2 chambres à coucher à St-Vital et St-Boniface.

Pour information
appeler 233-4660
9-210-T.F.

E. COLLETTE
agent d'immeubles
85, rue Hill
St-Boniface 6, Man.
A VENDRE

Rue Horace. — Maison: 1½ étage. Stuc. 4 chambres à coucher et 1 grande au soubassement. Garage double. Grand lot. Près de tout. Belle propriété.

POUR INFORMATION
appeler 233-2683
12-258-13C.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MAURICE PERRIN, du Village de Ste-Anne-des-Chênes, au Manitoba, cultivateur, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er août, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de juin, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de WILFRID DECOSSE, du Village de Somerset, au Manitoba, marchand à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er août, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de juin, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

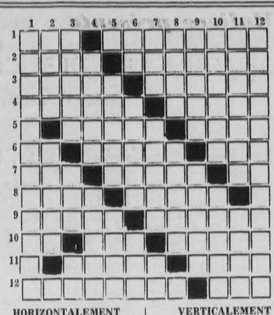
Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

12-255-13P.



HORIZONTALEMENT
1—Rongeur. — Narrer.
2—Partisans. — Grande vrille.
3—Sont dans la bouche. — Ruminants.
4—Intérieur et profond. — Suttées.
5—Etonne. — Sanatorium.
6—Tellement. — Meilleur. — Saints.
7—Cri espagnol. — Mena. — En les.
8—Gaz. — Qui a une saveur aigre.
9—Amas de sable. — Vendre.
10—Carte. — Coupé proche. — Arr. de Langon.
11—Sorte de cuvette. — Poisson.
12—Extraits concentrés. — Orient.

VERTICALEMENT
1—Mesure météorologique.
2—Ainsi soit-il. — Obstruction de l'intestin par lui-même.
3—Sonne (cloche). — Agent de Louis XV. — En matière de.
4—Tige du tronc. — Dresse les cordelettes sur le dos d'un livre.
5—Verre coloré en bleu. — Non vicié.
6—Déformation de "ad". — Allongea. — Aride.
7—Marque la preuve. — Têtes de rochers. — De la gamme.
8—Maintenant. — Soutirer.
9—Petit cigare. — Dans les Alpes, partie d'une vallée orientée au Midi.
10—Essayas. — Cri des bacchantes.
11—Brise de fatigue. — Roi légendaire de Troie.
12—Examinèrent minutieusement.

SOLUTION DU PROBLEME No 646

■ **Horizontalement:** 1. Paquet — Prase; 2. Aluns — Clônes; 3. Clés — Coulent; 4. Tel — Mortels; 5. Ir — Bondons; 6. Tonnant — St; 7. Etau — Uni — Mat; 8. Rente — Tubulé; 9. Attend — Marin; 10. Ie — Froc — Sont; 11. Heures — Née; 12. Couettes — Rr.

■ **Verticalement:** 1. Pactiserais; 2. Aller — Tête; 3. Quel — Tant — Ho; 4. Uns — Boutefeu; 5. Es — Mon — Enrue; 6. Connu — Dort; 7. Cordant — Cet; 8. Plutonium — Se; 9. Rôlent — Bas; 10. Anels — Mûron; 11. Sens — Saliner; 12. Est — Attenter.

BEL-AIR REALTY
2 - 288, rue Marion
St-Boniface
Propriétaire et courtier
Maurice Ayotte
A VENDRE

St-Boniface — A 3 portes de Des Meurons, sur Desautels
5 chambres à coucher. Soubassement complet, garage, 2 salles de bains. Maison de brique en excellent état. 1 rue et demie de l'école Louis Riel. Prix demandé seulement $13,900. Propriétaire considérerait toutes offres. $2,500 comptant à une hypothèque. Ne manquez pas ce marché. Appelez immédiatement Ernie Gobert 247-3790 ou Bel-Air Realty.

Investissement
Duplex, âgé d'un an et demi, 2 salles de bain. Possession immédiate. $1,000 comptant. Appelez M. Ayotte 253-9641.

Prix $18,900 — $4,000 comptant
4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Possession: 1er septembre. Véritable aubaine. Appelez R. King 247-3790.

St-Vital — $13,900
Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Tapis mur à mur. Lot: 50' x 100'. Hypothèque: $9,200 à 8¾%. $107 P.I.T. Appelez A. Durand 247-2189.

Maison de revenu
Prix: $14,900. Propriétaire porte hypothèque de $10,000. Investissement idéal pour personne retirée avec $2,000 comptant. Appelez A. Durand 247-2189.

Parc Windsor — $16,900
Joli duplex seulement $16,900. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Propriétaire transféré. Idéal pour jeune couple. $1,500 comptant. Appelez Mme Lamontagne 247-9172.

Parc Windsor — Bungalow
Deux grandes chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Très grand lot. Prix: $18,500. Hypothèque: $12,000 à 7%. $113 P.I.T. Jeune couple ou personnes retirées. Appelez M. Ayotte 253-9641.

Parc Windsor
Niveaux variés — $8,000 comptant
Très grande maison: 3 chambres à coucher, salle à déjeuner, nouvelle salle de récréation, tapis mur à mur. Bien décorée. Sur lot de 50' x 150'. Appelez Mme Marios 256-6492.

Parc Windsor — 2 duplex
Un haut et un bas. 2 grands logis bien décorés. Soubassement complet. Prix: $26,000. Hypothèque: $16,000. Propriétaire échangerait sur de chambres à coucher. Appelez M. Ayotte 253-9041.

Parc Windsor — $18,500
Bungalow: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de récréation. Rue tranquille. Hypothèque $14,000. P.I.T. $137. Appelez M. Ayotte 253-9641.

Norwood — $13,900
Bungalow: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Salle de récréation presque finie. Garage. $2,-000 comptant. $133 P.I.T. Appelez M. Fréchette 247-3344.

Norwood — $13,900
Jamais vous ne verrez une telle aubaine. Maison finie en stuc, 5 chambres à coucher. Cuisine: 14' x 16'. Soubassement complet. Fenêtres toutes-saisons. Possession: 1er septembre. Hypothèque $10,500 à 9%. $119 P.I.T. Appelez en vitesse A. Durand 247-2189.

Norwood — Bungalow
Rue Chandos. Près des écoles. Bungalow: 3 chambres à coucher. Grand garage. Salle de récréation partiellement finie. Prix: $13,900. Propriétaire doit vendre pour raison urgente. Appelez Mme Ferland 253-4175.

Parc Windsor
4 chambres à coucher, 2 étages, cuisine, dinette. Chauffage: gaz. Près des écoles 3 lots. Appelez A. Durand 247-2189.

St-Boniface — $8,500
3 chambres à coucher, grande cuisine, chauffage: gaz. Rue Youville. $2,500 comptant. Mensualités basses. Appelez A. Durand 247-2189.

Duplex — $23,625
Deux logis et demi. Garage. Revenu mensuel: $250. 3 salles de bains. Investissement idéal. Appelez Ron. King 247-3790 ou Bel-Air Realty.

Rue St-Joseph
Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Soubassement complet. Prix: $6,900. Appelez A. Durand 247-2189.

Grand terrain
A 2 milles et demi de Winnipeg. 83 acres. Seulement $26,900. Hypothèque $13,000 à 8%. Appelez A. Durand 247-2189.

St-Vital
Un des plus jolis bungalows que nous n'avons jamais eu Agé de 9 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle à manger. Salle de récréation. Hypothèque $11,000 à 6¾%. $129 P.I.T. Possession: 1er septembre. Près de l'école française. Maison de vos rêves.. Appelez Armand Durand 247-2189.

Département de
Gérance d'immeubles
247-3790 ou 253-4175

BEL-AIR REALTY
247-3790 ou 247-6387
13-268-13C.

Les premiers timbres gommés ont été émis en Angleterre vers 1840.

ON DEMANDE
concessionnaire pour cette région

La Compagnie a besoin d'un homme ou d'une femme fiable pour faire le plein de machines-distributrices de casse-croûte avec des produits de marques nationales. Investissement requis: $1500 à $3000. Peut rapporter $800 par mois ou plus à une personne compétente. Le candidat doit être honnête et énergique, posséder une voiture convenable et pouvoir fournir de 8 à 10 heures par semaine. Routes établies. Aucune vente. On fournira plus de renseignements pourvu que votre lettre contienne des informations sur vous-même. Prière d'inclure votre numéro de téléphone.

Sunway Distributing Ltd.
Suite 2000, Place de Ville
Ottawa 4, Ontario, Canada

Le projet de la Loi 113 . . .

(suite de la première page)

crétionnaires assez considérables que le ministre semble se réserver. Les deux éducateurs trouvent plutôt restictive la clause fixant à 28 élèves le nombre requis pour une classe dans une des langues officielles.

Au sujet de la langue de l'administration d'une école, tout en espérant que les règlements seront assez larges, MM. Fréchette et Baril suggèrent la nomination d'un coordonnateur de l'enseignement en français au moins dans les régions où l'administration se fera en anglais.

MM. Fréchette et Baril notent avec satisfaction la "très grande flexibilité de l'article 11 en ce qui concerne le pourcentage de l'enseignement en français dans nos écoles."

"Au niveau de la Commission scolaire, ajoutent-ils, la garantie du bill 113 repose totalement sur les désirs des parents. Donc, il importe aux parents de se renseigner auprès de sources compétentes."

Les deux membres de l'exécutif des E.F.M. ont profité de cette interview pour annoncer que les parents et les autres éducateurs seront convoqués à des sessions d'étude régionales sur l'éducation.

"Le défi vous est lancé, concluent-ils en s'adressant aux parents; c'est à vous de le relever!"

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PHILIAS-PAUL LAGASSE, du village de St-Adolphe, au Manitoba, fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 24 juillet, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de juin, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ANNA LANDREVILLE HEBERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Lucien Hébert, du même endroit, cheminot à sa retraite, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er août, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de juin, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

ON DEMANDE

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire instituteur ou institutrice bilingue pour classe de 7e année.

Salaire selon échelle.

S'adresser, en donnant qualifications et références, à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.

ON DEMANDE

La commission scolaire de Gravelbourg désire instituteur ou institutrice bilingue pour enseigner anglais et français (ACFC) en 8e et 9e années:

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications et références à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.

Division Scolaire de La Rivière Seine No 14

Avis de soumissions

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h p.m., le vendredi 10 juillet 1970, pour fournitures durant l'année scolaire 1970-71:

1) **Fournitures et matériel de classe.**
2) **Matériel pour ménage et entretien.**

On peut obtenir sur demande, des détails, conditions et formules de soumissions aux bureaux de la Division.

Signé Roger Smith, sec.-trés.,
C. P. 160,
Ste-Anne, Manitoba.

Le District Scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes

requiert les services d'un(e) instituteur(trice) pour la 7e année à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes.

S'adresser à:
M. Gilbert Comte,
C.P. 160,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

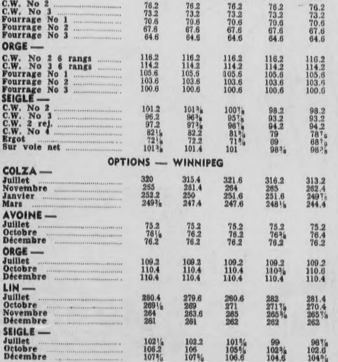
ATTENTION ENSEIGNANTS

La Division scolaire de la Montagne no 28 demande 1 instituteur(trice) pour enseigner les "Language Arts" en 9e année (2 classes); "Social Studies" (2 classes) et Angl 201, à Notre-Dame-de-Lourdes.

1 instituteur pour les Sciences, à Somerset.

S'adresser à:
M. Gilbert Comte,
C.P. 160,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 15 au 19 juin 1970
Prix déchargé à Thunder Bay
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
C.W. No 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
Fourrage No 1	70.6	70.6	70.6	70.6	70.6
Fourrage No 2	67.6	67.6	67.6	67.6	67.6
Fourrage No 3	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2
C.W. No 3 6 rangs	114.2	114.2	114.2	114.2	114.2
Fourrage No 1	105.6	105.6	105.6	105.6	105.6
Fourrage No 2	103.6	103.6	103.6	103.6	103.6
Fourrage No 3	100.6	100.6	100.6	100.6	100.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	101.2	101⅜	100⅞	98.2	98.2
C.W. No 3	96.2	96⅜	95⅞	93.2	93.2
C.W. 2 rej.	97.2	97⅜	96⅞	94.2	94.2
C.W. No 4	82⅛	82.2	81⅝	79	78⅞
Ergot	72⅛	72.2	71⅝	69	68⅞
Sur voie net	101⅜	101.4	101	98⅜	98⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	320	315.4	321.6	316.2	313.2
Novembre	265	261.4	264	265	262.4
Janvier	252.2	250	251.6	251.6	249⅞
Mars	249⅜	247.4	247.6	248⅛	244.4
AVOINE —					
Juillet	75.2	75.2	75.2	75.2	75.2
Octobre	76⅛	76.2	76.2	76⅜	76.4
Décembre	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
ORGE —					
Juillet	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2
Octobre	110.4	110.4	110.4	110⅜	110.6
Décembre	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
LIN —					
Juillet	280.4	279.6	280.6	282	281.4
Octobre	269⅛	269	271	271⅞	270.4
Novembre	264	263.6	265	265⅝	265⅞
Décembre	261	261	262	262	262
SEIGLE —					
Juillet	102⅛	102.2	101⅝	99	98⅞
Octobre	106.2	106	105⅝	102⅜	102.6
Décembre	107⅝	107⅝	106.6	104.6	104⅝

Un spectacle multi media commémore le centenaire du Manitoba

Le 1er juillet 1970, "Un siècle d'hommes", un passionnant spectacle multi media faisant appel au film, à la diapositive et au dessin commencera un périple de trois mois et demi dans la province du Manitoba.

Le spectacle, basé sur le roman "La petite poule d'eau" de Gabrielle Roy, originaire du Manitoba, illustre l'histoire de la province, son passé, son présent.

Produit par l'ONF pour le Secrétariat d'Etat et l'Association du Centenaire du Manitoba, "Un siècle d'hommes" sera présenté, en première, le 1er juillet à Rorketon, situé près des lieux mêmes où se déroule l'action du roman de Gabrielle Roy et pourra, pendant les trois mois et demi suivant, être vu dans 49 localités s'étendant sur plus de 3,000 milles.

Un équipement de projection des plus complexes a du être réalisé et comprend un projecteur 16mm, six projecteurs de diapositives 35mm, un écran triple 27'x9' et un système sonore environnant; chacun de ces éléments pouvant s'adapter parfaitement aux différents auditoriums où le spectacle sera présenté.

Depuis le début de l'année, l'équipe de production du bureau-chef de l'ONF travaille à ce projet.

Plus de 10,000 diapositives et 8,000 pieds de films ont été envisagés pour être inclus à ce spectacle ainsi que des centaines de dessins. Enfin, une musique inédite a été composée pour cette production.

Louis Riel achète un timbre de Louis Riel

M. Louis Riel, de St-Vital, arrière-neveu du grand leader métis qui présida aux origines de la province du Manitoba, était au bureau de postes de St-Boniface, vendredi dernier, pour se procurer le timbre commémoratif de son grand-oncle que les Postes canadiennes ont mis en vente ce jour-là. M. Riel (à droite) apparait ici en compagnie de M. Georges Forest, un des membres du Comité du monument Lagimodière-Gaboury. — Des enveloppes du premier jour seront en vente, jeudi, au kiosque du Comité du monument Lagimodière-Gaboury à la grande exposition de philatélie qui se tiendra en l'hôtel Marlborough de jeudi à samedi de cette semaine.



Odyssée '70

Le secrétariat d'Etat et la Société Franco-Manitobaine sont prêts à accepter six garçons de plus pour le voyage d'Odyssée '70 à Campbellton, N.-B. Le groupe quittera Winnipeg le 10 août et reviendra le 19, accompagné des jeunes de l'Est qui seront accueillis ici par des familles franco-manitobaines et qui séjourneront dans la province jusqu'au 26 août.

Les conditions sont les mêmes et le coût est de $40.00. Les premiers arrivés seront les premiers servis. On doit s'adresser au secrétariat de la Société Franco-Manitobaine, 233-4915.

Les "Intrépides" et les "Jeunes Chanteurs de Montréal" seront aux célébrations franco-manitobaines à St-Pierre





La chanson canadienne sera à l'honneur, le 14 juillet, à St-Pierre, alors que deux troupes de chanteurs bien connues donneront un récital dans le cadre des grandes fêtes du Manitoba français.

La Chorale des Intrépides, composée de 70 membres, présentera un répertoire de pièces musicales anciennes et modernes souvent à caractère folklorique où transpire la joie et la gaieté. Ce groupe qui fait la fierté de la population manitobaine et est, en quelque sorte, le témoin de la richesse culturelle des Canadiens français, rehaussera par sa présence le caractère particulier des fêtes du Centenaire.

Les "Jeunes Chanteurs de Montréal" sont une quarantaine de garçons et de filles, sous la direction du frère Julien Hamelin, S.C. Ils en seront à leur cinquième tournée dans l'Ouest et se rendront jusqu'à Vancouver. Leur récital à St-Pierre durera près de deux heures et comportera de nombreuses chansons françaises et canadiennes d'auteurs bien connus tels que Brel, Bécaud, Ferrat, Vigneault, Feriand.



M. et Mme Gérard Prenovault, du 610, rue St-Jean-Baptiste, à St-Boniface, et heureux gagnants du concours du 23e anniversaire de C.K.S.B. commandité l'automne dernier par la ligne aérienne KLM, se sont envolés aujourd'hui pour l'Europe. Ci-dessus, à gauche, M. Gilles Bouchard, agent de KLM pour les provinces de l'Ouest, leur remet leurs billets de voyage. A droite, M. Etienne Bohémier, responsable du service de vente et de publicité de C.K.S.B.

Manipex 70 à Winnipeg

L'Exposition de philatélie du Centenaire du Manitoba, MANIPEX 70, se tiendra à Winnipeg, simultanément avec le 42e Congrès de la Société Royale de philatélie du Canada. Cette exposition, qui sera la plus grande du genre dans l'Ouest du Canada, aura lieu sous les auspices de la **Winnipeg Philatelic Society**, les 25, 26 et 27 juin, à l'Hôtel Marlborough, de Winnipeg.

La participation des Postes canadiennes à l'exposition consistera en un étalage et un comptoir de vente où on pourra acheter des timbres d'émission récente et de haute qualité artistique. On y trouvera, entre autres, le timbre commémoratif de Sir Alexander Mackenzie, dont le premier jour d'émission coïncidera avec la date où l'exposition ouvrira ses portes, soit le 25 juin.

Le 26 juin, l'Organisation des Nations unies aura, pour la première fois, son propre bureau de poste à une exposition de philatélie au Canada. Elle y vendra une série de trois timbres et une feuille-souvenir pour marquer son 25e anniversaire.

D'autres attractions qu'offrira cette exposition de trois jours comprendront une visite au bureau de poste de Winnipeg où l'on pourra observer le fonctionnement de la machine à séparer, à redresser et à oblitérer automatiquement le courrier et une grande vente aux enchères de timbres-poste qui aura lieu le dernier jour de l'exposition.

RORO no 2

Famille et parenté

Horizontalement: tutelle, épouse, enfant, fils, orphelin, aïeuls, veuve, aîné, fille, roro, parent, race, épousailles.

Verticalement: veuf, bigamie, soeur, postérité, tante, nièce, noce, neveu, tuteur, époux, oncle, père.